



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

NOS PERFORMANCES
DURABLES



TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL

Édito des Présidents p. 4

IDELUX

Notre organisation

Notre gouvernance p. 10
Nos valeurs p. 11
Notre territoire d'action p. 12
Nos interlocuteurs internes
et externes p. 13
Notre organisation
en chiffres p. 14

Notre mission p. 19

Notre impact sur les ODD p. 20

NOS RÉALISATIONS EN 2023

Développement territorial p. 25

Gestion des eaux p. 58

Gestion des déchets p. 83

RÉCAPITULATIF PAR INTERCOMMUNALE

IDELUX Développement
L'année 2023 en chiffres p. 99

IDELUX Finances
L'année 2023 en chiffres p. 102

IDELUX Projets publics
L'année 2023 en chiffres p. 103

IDELUX Eau
L'année 2023 en chiffres p. 105

IDELUX Environnement
L'année 2023 en chiffres p. 108

NOS FILIALES p. 110

À PROPOS DE CE RAPPORT

Paramètres du rapport p. 115

ÉDITORIAL



DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX BESOINS DE NOTRE TERRITOIRE !

Une nouvelle année riche en défis relevés. Grâce à l'engagement et à la détermination de nos équipes, nous avons fait avancer des projets importants pour notre région, démontrant par là même notre volonté farouche d'œuvrer au profit de l'intérêt général.

Quel regard portez-vous sur l'année 2023 ?

Élie DEBLIRE : Après une période qualifiable de « polycrise » ces dernières années, l'activité économique a montré des signes encourageants de reprise en 2023. L'arrivée de 27 nouvelles entreprises sur nos parcs d'activités, représentant 25,57 hectares de terrains mis à disposition, témoigne de la volonté manifeste de croissance de nos entreprises. Néanmoins, un net ralentissement des contacts et des projets commerciaux s'est également fait ressentir au cours du dernier trimestre 2023. Parallèlement, certains services tels que les équipes d'accompagnement ont dû œuvrer en sous-effectifs et dans un contexte marqué par le lancement de la Réforme Wallonie Entreprendre qui a amené de nouvelles procédures et une augmentation de la charge administrative. Cela a impacté nos performances annuelles. Je tiens à souligner l'admirable résilience des équipes qui ont maintenu leur engagement en cherchant activement des solutions pour atteindre nos objectifs.

François HUBERTY : En 2023, après plusieurs années d'un rythme soutenu en termes de décisions, nous avons observé un retour à un niveau plus traditionnel, tout en demeurant satisfaisant. Bien que l'inflation se soit stabilisée, le marché des taux est resté sous tension, particulièrement pour les taux courts, conduisant les entreprises à être prudentes dans leurs investissements. Ce ralentissement s'est surtout ressenti dans le second semestre 2023. Malgré ce contexte, nous avons enregistré un volume correct de décisions, avec l'acceptation de 8 dossiers pour un financement total de 22 millions € à charge d'IDELUX Finances (sur un montant total de financement de 51 millions €). Parallèlement, nous avons pu réaliser des décaissements significatifs tout au long de l'année, soutenant ainsi les entreprises dans la mise en œuvre de leurs projets financés.

Stéphanie HEYDEN : 2023 a été marquée par les négociations autour du nouveau Contrat de Service Unique de la SPGE. Conclu pour une durée de 20 ans, il balise les modalités d'exécution des missions des Organismes d'Assainissement Agréé comme IDELUX Eau. Ce document est stratégique pour la pérennité de nos activités et de nos équipes. Nous avons été également confrontés à la problématique des PFAS. Il s'est heureusement avéré que les concentrations dans l'eau de distribution sont faibles dans notre province. Néanmoins, pour avoir une vision de la situation au niveau des ouvrages que nous gérons, nous sommes engagés,

en collaboration avec la SPGE, dans un programme d'analyses sur les rejets des stations et des boues déshydratées. Après la flambée des prix de l'énergie et les difficultés d'approvisionnement qui ont caractérisé 2022, je me réjouis du retour à la normale qui permet de mieux maîtriser les coûts énergétiques et d'améliorer les délais d'exécution de nos différents chantiers. Comme chaque année, nos équipes ont réalisé un travail remarquable et je tiens à les remercier de leur engagement sans faille.

Isabelle MICHEL : 2023 a été une année intense jalonnée de belles avancées. Nos équipes se sont mobilisées pour relever plusieurs défis majeurs : l'optimisation des coûts, la modernisation des process, la recherche de financements pour des projets innovants et la pérennisation de nos outils pour l'avenir. Nous pouvons être fiers du travail accompli ; maintenir cet élan est crucial. Sur le plan financier, nous avons réalisé des recettes importantes grâce à la vente de l'électricité verte produite dans nos installations de Habay et Tenneville, et ce malgré la taxe sur les surprofits. Par ailleurs, malgré une complexité juridique et administrative grandissante, nous avons poursuivi notre engagement dans des projets européens et initiatives innovantes dont les résultats guideront les évolutions de nos outils, notamment de la biométhanisation. Les activités des recy-parcs se sont quant à elles renforcées avec de nouvelles filières, des travaux d'aménagement et de rénovation, et surtout la préparation d'une filière « réemploi ».

Séverine PIERRET : L'année a été marquée par une activité soutenue. Nous sommes engagés dans la nouvelle programmation européenne depuis 2021 avec des échéances continues et des décisions qui sont tombées en 2023. Nos équipes ont également accompli, avec l'appui de la cellule Stratégie territoriale, un important travail en préparant les appels à projets Interreg, en vue de décisions à venir en 2024 et 2025. Notre action visant à positionner notre territoire dans les programmations européennes et wallonnes, en concertation avec les communes et partenaires économiques, est primordiale. C'est grâce à cette contribution que notre région est en mesure de présenter des projets structurants et adaptés répondant aux besoins locaux, favorisant le développement économique et renforçant l'attrait du territoire, dans des domaines aussi variés que l'énergie, la mobilité, le tourisme ou encore le développement urbain. Le mérite des collaborateurs est d'autant plus grand que le travail ne cesse de se complexifier avec une multitude de procédures à suivre : règles en matière d'aides d'État, intégration de normes européennes spécifiques et prise en compte de toutes les parties prenantes dans chaque projet.

Voulez-vous mettre en évidence l'un ou l'autre résultat saillant en 2023 ?

SP : Avec 165 projets actifs couvrant l'ensemble des 44 communes et 41,07 millions de subsides obtenus, je peux affirmer qu'IDELUX Projets publics est plus que jamais au service de tous les citoyens de la province de Luxembourg. En outre, nos équipes ont vu leur intense travail de préparation de la programmation FEDER 2021-2027 couronné de succès, avec 14 projets retenus. C'est une excellente nouvelle ! Notre territoire va ainsi bénéficier de financements substantiels (près de 34 millions €) pour renforcer son développement économique, social et environnemental. Par ailleurs, de nouvelles lignes de service ont vu le jour dans les domaines de l'énergie, de la valorisation des lieux de culte et de la cybersécurité. C'est une réponse sur mesure aux défis auxquels sont confrontées les communes. En matière touristique, je mettrai en avant le précieux travail de nos services, soutenu par le Fonds d'expansion économique, au profit de la mise en valeur du complexe abbatial de Saint-Hubert.

ED : Avec la finalisation de plusieurs dossiers FEDER, notre offre locative a considérablement augmenté, incluant désormais 5 nouveaux halls relais, 2 nouveaux centres d'entreprises et un projet de bureaux partagés. À cet égard, la prompt location des nouveaux bâtiments d'accueil temporaire commercialisés en 2023 confirme notre capacité à répondre efficacement aux besoins de nos entreprises. À noter que 42 nouveaux hectares ont été reconnus comme zones d'activités et que la friche industrielle de Latour a été acquise. Je voudrais par ailleurs saluer le travail remarquable de consolidation de nos écosystèmes, notamment à travers la mission REMALUX (Redéploiement Économique de l'Industrie Manufacturière en province de Luxembourg), confiée par la Région wallonne. Nos équipes s'emploient à élaborer et mettre en œuvre des stratégies de développement adaptées aux besoins spécifiques des secteurs bois, agroalimentaire et biotechnologique, favorisant ainsi les collaborations locales et le dynamisme économique. L'inauguration du Novalis Boost Up Center dessine des perspectives enthousiasmantes dans la biotech. Des jalons importants ont également été établis dans le secteur logistique avec le permis déposé et la demande de subsides introduite pour le développement du Terminal Container Athus. Dans le domaine spatial enfin, la réédition de l'école cyber à Galaxia, en présence de pointures internationales et avec plus de 200 participants, a offert une superbe vitrine à notre parc thématique et à la province de Luxembourg dans son ensemble. Le positionnement de notre territoire au premier plan de ce défi majeur qu'est la cybersécurité témoigne de l'engagement d'IDELUX à propulser notre région en tant que véritable moteur économique.

FH : Sur la totalité des dossiers retenus, plus de la moitié concerne des PME (5 dossiers), ce qui souligne notre engagement envers notre économie locale. Face à la crise énergétique, nous avons lancé deux produits financiers spécifiques : une campagne de prêts énergie à taux zéro financé par le Fonds d'expansion et initiée en collaboration avec la Province et Luxembourg Développement, et un prêt avantageux pour les entreprises de notre portefeuille IDELUX Finances. Nous avons poursuivi nos partenariats avec les banques de nos clients. À titre d'exemple, pour le projet d'extension de l'hôtel Van der Valk à Arlon, nous avons accordé un financement de 15 M€ en pool bancaire. Cet investissement ambitieux, porteur

d'emplois et d'attractivité touristique (56 chambres supplémentaires, Wellness, etc.), intègre aussi des éléments durables tels que des panneaux solaires, un restaurant « plant-based » et sera alimenté par une unité de biométhanisation.

IM : La collecte des PMC en porte-à-porte continue de progresser avec 27,7 kg/an/habitant d'emballages, plaçant notre région en seconde position sur le podium du meilleur taux de captage en Wallonie. Je souligne également la réédition du Marathon du Tri qui est un moment fort de notre engagement en faveur de la prévention, du suivi de la qualité du tri et de la collaboration avec les communes. Même si les résultats sont encourageants avec une progression du taux de déchets correctement triés, le pourcentage de 25 % de mauvais trieurs démontre l'importance de ne pas relâcher nos efforts ! S'agissant du volet Exploitation, le renouvellement obtenu à de bonnes conditions du permis unique de Tenneville et l'accord conclu jusqu'en 2034 avec les copropriétaires de la biométhanisation pour rééquilibrer le financement de l'activité de co-compostage du digestat sont des réussites essentielles pour la continuité de nos activités.

SH : Afin de renforcer notre efficacité, nous sommes passés, avec l'implication étroite des équipes, de 5 à 3 zones d'exploitation, tout en intensifiant la digitalisation et la supervision à distance de nos ouvrages. L'augmentation du taux de valorisation de nos boues qui atteint 80 % ainsi que la mise en service de notre 100^e station d'épuration à Plain de Holset sont d'autres facteurs de satisfaction. Parallèlement, le soutien que nous proposons aux communes s'étoffe. Nous avons ainsi lancé notre service d'accompagnement « maintenance » auprès des communes autonomes en eau potable, nous avons obtenu l'adhésion de 15 communes à notre outil cartographique digital CartEAU et nous restons également très investis dans la gestion intégrée des eaux pluviales et la lutte contre les inondations. C'est ainsi que, dans le cadre du partenariat avec la Province et les Contrats de Rivière, pas moins de 6 projets ont été retenus pour un budget total de 8,5 Mo.

Quelles sont les perspectives pour 2024 ?

SH : En 2024, nous poursuivrons le travail de digitalisation et d'optimisation des consommations énergétiques de nos ou-



De gauche à droite : Séverine PIERRET, présidente d'IDELUX Projets publics / **Stéphanie HEYDEN**, présidente d'IDELUX Eau / **Élie DEBLIRE**, président d'IDELUX Développement / **François HUBERTY**, président d'IDELUX Finances / **Isabelle MICHEL**, présidente d'IDELUX Environnement

vrages avec notamment la mise en place de nos premières stations d'épuration autonomes en énergie grâce à la pose de panneaux solaires. Nous renforcerons nos missions d'accompagnement des communes aussi bien dans la gestion des eaux pluviales que de l'eau potable. Nos équipes s'attèleront ainsi à définir et protéger les zones de prévention des prises d'eau de 18 de nos communes, assureront aussi l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation, fin 2026, de l'ensemble des zones d'immersion temporaire financées dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie. Elles poursuivront leurs missions de sensibilisation des communes et des citoyens en proposant dans deux communes des plans d'actions pour améliorer le taux de charge de nos stations. Elles réaliseront également les premiers cadastres des réseaux d'eau potable. Enfin, et l'enjeu est majeur, nous finaliserons avec la SPGE les modalités pratiques du nouveau Contrat de Service Unique.

IM : Nous prévoyons de continuer sur la lancée des progrès accomplis en 2023, soutenus par une évolution organisationnelle clé avec la mise en place progressive de deux pôles distincts : l'un opérationnel et l'autre orienté vers l'innovation et les projets. Parmi les nombreux chantiers à venir : le développement de la filière réemploi au sein des recyparcs avec les conteneurs et le réseau de matériauthèques, la défense des intérêts de nos 55 communes dans le cadre du nouvel agrément Fost Plus en matière de propreté publique, la simplification effec-

tive des horaires collectes et recyparcs, le renouvellement du marché papier/carton, ou encore l'intensification de la sensibilisation pour promouvoir la qualité du tri (avec le Marathon organisé dans le cadre de la COPIDEC). La poursuite des discussions sur l'avenir de la biométhanisation, en envisageant une vision à long terme au-delà de 2029 avec nos partenaires. Quoi qu'il en soit, notre engagement en faveur d'une gestion optimale des déchets reste inébranlable, avec la maîtrise des coûts et la recherche de financements externes comme priorités afin de réduire les charges pour les citoyens et les communes, tout en permettant d'inscrire nos outils et nos actions dans l'avenir.

FH : Les perspectives pour 2024 dépendront largement de l'évolution du contexte international et des taux d'intérêt, qui influenceront la visibilité et la confiance des entreprises. Malgré les défis des années précédentes marquées par des crises multiples, notre activité a maintenu un bon niveau. Nous prévoyons que 2024 suivra cette tendance. Nous continuerons à mettre l'accent sur le financement de projets axés sur les énergies alternatives pour accompagner nos entreprises dans leur transition énergétique. Il est essentiel pour nous que les bâtiments que nous finançons et détenons soient énergétiquement performants, renforçant ainsi notre stratégie globale.

SP : En plus de suivre attentivement tous les projets déjà en cours, l'année à venir sera consacrée à la gestion et à la prise

en main des nouveaux dossiers FEDER. Les équipes se concentreront sur l'établissement d'un planning précis pour le développement des projets approuvés. Parallèlement, nous mettrons l'accent sur la structuration des nouvelles lignes de métier lancées en 2023, afin de les consolider et de les rendre encore plus efficaces. L'année 2024 sera marquée par les élections qui entraînent généralement un ralentissement des processus décisionnels et des projets. Nous prévoyons donc un impact sur le timing de mise en œuvre des nouveaux dossiers. Il conviendra par ailleurs de capitaliser sur le travail d'élaboration des diagnostics territoriaux par la cellule Stratégie territoriale pour, au regard des besoins communaux, identifier d'éventuels nouveaux métiers d'IPP.

ED : Les équipes se préparent à mettre en œuvre le plan d'investissement tel que remodelé par le conseil d'administration suite aux adaptations budgétaires. L'enjeu est d'élaborer un plan d'actions en définissant clairement les priorités. Nous espérons un regain des contacts début 2024, afin d'atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Quelques dossiers d'investissement importants devraient se concrétiser parmi lesquels Morssinkhof. Nous allons également poursuivre le renforcement de nos écosystèmes et de pôles d'excellence. Je pense à nouveau au développement du pôle cybersécurité de renommée internationale à Galaxia et au centre d'expertise biotech de haut niveau qui se dessine à Novalis, en partenariat avec le CER. En

matière de coopération territoriale transfrontalière, notre implication dans le lancement de deux Zones Fonctionnelles Transfrontalières (ZFT), créées dans le cadre de la programmation Interreg 21-27, constituera un enjeu majeur de 2024. Enfin, un autre chantier conséquent sur lequel la cellule Stratégie territoriale se penchera est la mission confiée par le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire, consistant à élaborer des diagnostics territoriaux pour toutes les communes de la province de Luxembourg.

Élie DEBLIRE

Président d'IDELUX Développement

Stéphanie HEYDEN

Présidente d'IDELUX Eau

François HUBERTY

Président d'IDELUX Finances

Isabelle MICHEL

Présidente d'IDELUX Environnement

Séverine PIERRET

Présidente d'IDELUX Projets publics

VIDÉO RÉTROSPECTIVE

Retrouvez la vidéo bilan de 2023
via ce QR Code :





NOTRE ORGANISATION



NOTRE GOUVERNANCE

IDELUX est composé, à ce jour, de 5 entités intercommunales¹. Une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de rémunération spécifiques sont à la tête de chacune d'elles.

Les intercommunales gèrent plusieurs secteurs².

Au quotidien, IDELUX est piloté par une équipe de direction commune, nommée la Cellule Groupe.

Les services d'appuis sont partagés par les 5 entités.

Le schéma ci-contre présente la dynamique « organique » qui circule entre les fonctions stratégiques et managériales, les leviers d'action directe et les services d'appui.

(1) Sociétés coopératives.

(2) Les secteurs sont des structures strictement internes constituées par un ou plusieurs associés sous forme d'une subdivision territoriale (secteur géographique) et/ou d'une subdivision matérielle (secteur gérant une partie de l'objet social) (article 3 des statuts).



* SMQ : Système de management de la qualité ; SME : Système de management environnemental ; SIPP : Service interne de prévention et de protection ; RSE : Responsabilité sociétale des entreprises.

NOS VALEURS

Pour assurer des services optima, tous nos projets, actions, attitudes et comportements sont inspirés par quatre valeurs fondamentales, indissociables et d'égale importance, réunies sous l'acronyme EQER : **l'esprit d'équipe, la qualité, l'engagement et le respect.**

Choisies au départ d'une démarche participative qui a mobilisé l'ensemble du personnel, c'est avec la même approche qu'elles sont mises en œuvre année après année.



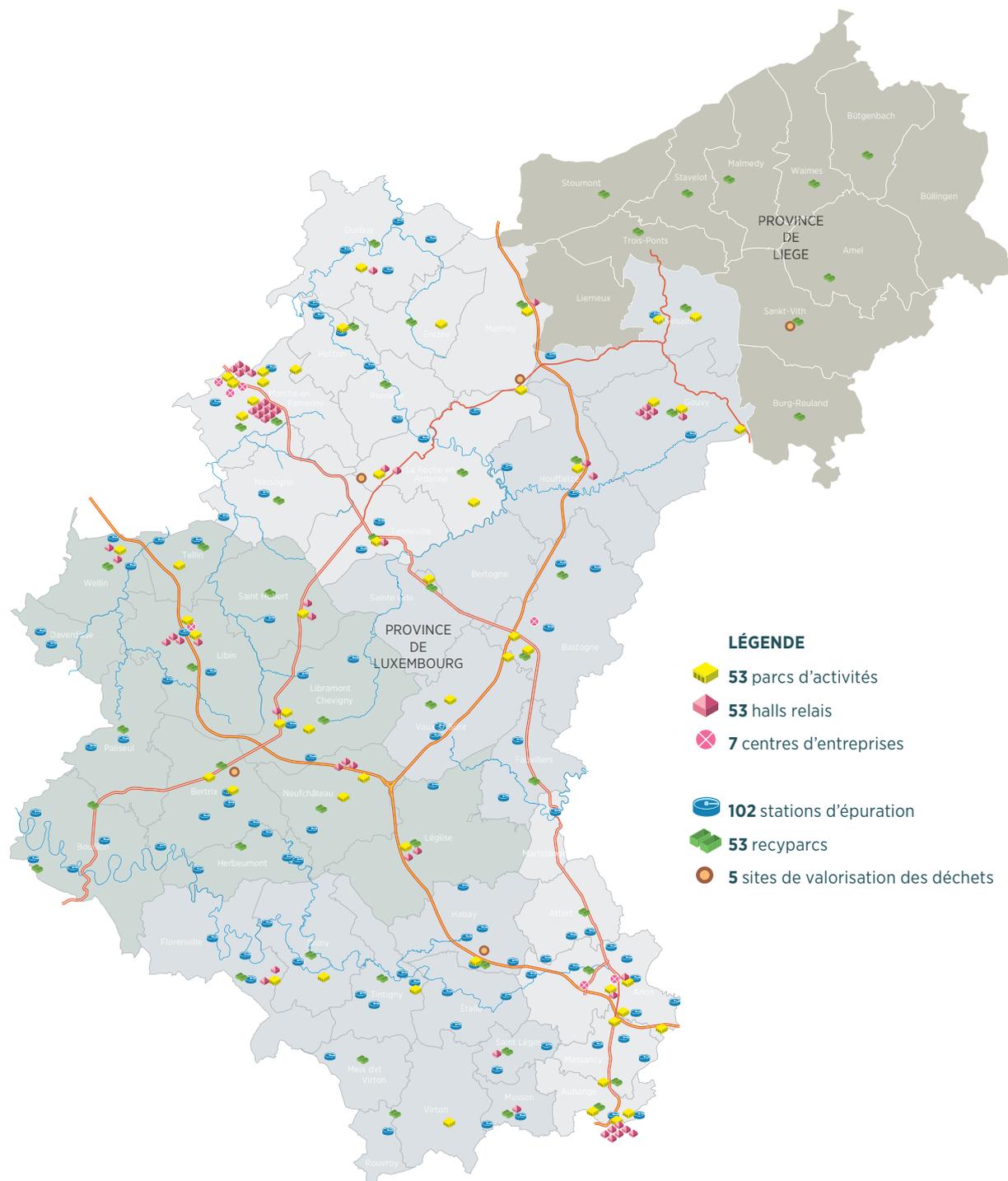
À NOTER !

La vidéo « EQER », réalisée avec le personnel, est visible sur la chaîne Youtube du Groupe :



NOTRE TERRITOIRE D'ACTION

IDELUX intervient auprès des 44 communes de la province de Luxembourg. Il dessert aussi 11 communes liégeoises dans la gestion de leurs déchets. Notre siège social est situé à Arlon. Nos sites d'exploitation sont répartis sur l'ensemble du territoire.



NOS INTERLOCUTEURS INTERNES ET EXTERNES

Nous formulons nos objectifs au départ d'une écoute attentive et régulière des attentes de nos interlocuteurs et du cadre de référence que sont notre mission et nos valeurs.

Ces partenariats sont un élément fort de notre gouvernance : ils permettent de mobiliser l'adhésion, l'énergie, l'enthousiasme de tous nos interlocuteurs, internes comme externes. L'amélioration continue de nos systèmes de gestion est une priorité. Nos actions sont certifiées ISO 9001⁽¹⁾, ISO 14001⁽²⁾ et enregistrées EMAS⁽³⁾.

Ces normes prévoient la vérification, par des organismes externes, de la mise à jour régulière de l'identification de nos interlocuteurs et de leurs attentes. Améliorer les processus et l'analyse des informations collectées auprès de nos interlocuteurs reste un défi pour les prochaines années.

(1) ISO 9001 : qualité de nos services en vue de la satisfaction des clients.
 (2) ISO14001 : qualité de nos systèmes de management environnemental.
 (3) EMAS : maîtrise et limitation de nos impacts négatifs sur l'environnement.

PRINCIPALES INTERACTIONS AVEC NOS PARTIES PRENANTES



NOTRE ORGANISATION EN CHIFFRES



Cadre de travail

536 COLLABORATEURS



447
temps pleins



89
temps partiels



513 CDI
23 CDD



126
femmes



410
hommes



7^e employeur
de la province
(source Bel-First)



128
cadres



408
non-cadres

Niveau d'enseignement



130 universitaire
95 supérieur non universitaire
278 secondaire
33 primaire



60
ENGAGEMENTS

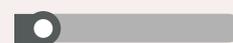


152
JOBISTES



4
STAGIAIRES

11,46% TURNOVER



98,73%

VALEUR ÉCONOMIQUE CRÉÉE ET REDISTRIBUÉE

= (total des coûts opérationnels, salaires et avantages des salariés, impôts, dividendes)/produits, ce qui correspond à la valeur redistribuée dans l'économie au bénéfice des parties prenantes. Le solde correspond à la valeur mise en réserve au sein de l'organisation.

MODERNISATION DES SALLES DE RÉUNIONS



Les salles de réunion ont bénéficié d'une mise à niveau complète. Ces travaux de rénovation incluaient le remplacement de la moquette, la peinture des murs, l'installation d'un nouvel éclairage, la réparation du plafond, la création d'une cloison technique pour les écrans, l'ajout de nouveau mobilier et l'intégration d'un système de vidéoconférence dernier cri. Ces transformations ont amélioré l'environnement de travail et renforcé l'image de marque de nos locaux pour les visiteurs. Un grand bravo aux équipes du Facility Management et de l'Informatique pour leur implication dans ce projet !

EN ROUTE VERS LE 100 % ÉLECTRIQUE



Un travail important a été effectué par notre service RH en 2023 afin de préparer le lancement d'une nouvelle « car policy » au 1^{er} janvier 2024. IDELUX a décidé d'effectuer la transition de son parc automobile vers une flotte 100 % électrique. Au-delà des raisons environnementales évidentes, cette décision intervient dans le contexte d'une réforme fiscale imposée par le législateur qui impacte les finances des entreprises (coût de gestion de la flotte) mais aussi des travailleurs (Avantage de Toute Nature). La nouvelle « car policy » permet de réagir efficacement au changement de fiscalité, tout en proposant un package salarial en phase avec les préoccupations actuelles et une plus grande flexibilité de la rémunération avec la mise en place d'un budget mobilité.



Formation



11 825 HEURES
de formation,
soit une moyenne
de 23,51 heures de
formation par
collaborateur



549 040 €
de coût
de formation
*Le coût de formation
donné englobe les coûts
de rémunération du
personnel pour
les heures où il se forme.*

93,70 %

503
COLLABORATEURS
formés sur 536

PROMOTION DE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR



Afin de renforcer notre image de marque employeur et d'attirer les meilleurs talents dans un marché du recrutement très compétitif, nous avons lancé de nombreuses actions en 2023. Celles-ci incluent une participation active à plusieurs salons de l'emploi, l'organisation de journées de recrutement dédiées aux métiers techniques, des campagnes promotionnelles sur References.be et sur les réseaux sociaux, ainsi que l'amélioration de nos processus de recrutement et la création de supports visuels et de vidéos percutantes. Ces initiatives ont abouti à l'embauche de 60 nouveaux collaborateurs en 2023.

ATELIERS PARTICIPATIFS AVEC LES RÉFÉRENTS COMMUNICATION



Notre équipe Communication a orchestré une matinée de travail réunissant les chargés de communication des communes. Cette rencontre a été l'occasion de consolider nos liens, d'évaluer l'efficacité de nos canaux de collaboration (RS, newsletter, médiathèque, articles pour bulletins communaux, etc.) et de partager nos bonnes pratiques de communication. Les 22 communes représentées ont également bénéficié des conseils d'un expert formateur sur le thème : « Quelle communication digitale impactante en 2023 pour des collectivités ? » Une initiative enrichissante pour dynamiser la collaboration et la confiance mutuelle.



Sécurité

22
ACCIDENTS

Taux de fréquence
des accidents de travail* : 25,04
* (nombre d'accidents x 1 mio)/nombre
d'heures réellement prestées

552
JOURS D'INTERRUPTION
DE TRAVAIL

Taux de gravité des accidents
de travail : 0,63**
** (nombre de jours d'interruption
de travail x 1000)/nombre d'heures
réellement prestées



148
SECOURISTES
formés et agréés

DÉFI RELEVÉ AU PROFIT DE VIVA FOR LIFE



Comme en 2022, une dizaine de valeureux collègues ont relevé un défi sportif de taille au nom d'IDELUX afin de récolter un maximum de dons au profit de l'enfance défavorisée : courir du siège social à Arlon jusqu'au cube à Bertrix. IDELUX a pleinement soutenu cette initiative en s'engageant à verser 1 euro supplémentaire pour chaque euro de don interne recueilli. Que d'émotions et quel beau chèque de 8 222 € remis à Viva for Life le 19 décembre vers 16 heures, au bout de 65 kilomètres de course et 1 200 mètres de dénivelé. Issus de toutes nos IC et représentant de nombreux départements, les membres de cette belle équipe ont montré un magnifique exemple de transversalité et de cohésion d'équipe.

1 281 ACTIONS SÉCURITÉ EN 2023



La nouvelle gestion des actions sécurité, mise en place en 2021 et propre à chaque service, a permis de recenser plus de 1 000 actions sécurité (1 281 très exactement) réalisées en 2023 à travers l'ensemble de nos activités (exploitation eau, exploitation déchets, siège administratif, etc.). Citons, entre autres, l'harmonisation de la procédure de gestion des accidents de travail, l'analyse de risques des aspects psychosociaux, les formations, les journées de rencontre « sécurité » sur le terrain entre les travailleurs et la Direction, la création d'un logo sécurité, la démarche 5S à Habay, les mises en conformité électrique, les mesures de sécurisation des risques liés à la circulation sur les sites, les mesures de protection incendie, la révision des analyses de risques, etc.

PROTECTION ACCRUE CONTRE LES CYBERATTAQUES



En 2023, afin de prévenir les tentatives d'hameçonnage, notre Service informatique a déployé un outil de sécurisation des courriels de dernière génération (ICE) et a également intégré un programme de simulation d'hameçonnage destiné aux employés, afin de les sensibiliser et de les préparer au mieux contre ce type de cyberattaques.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Consommation
responsable



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE D'IDELUX*

18 954 MWh/AN

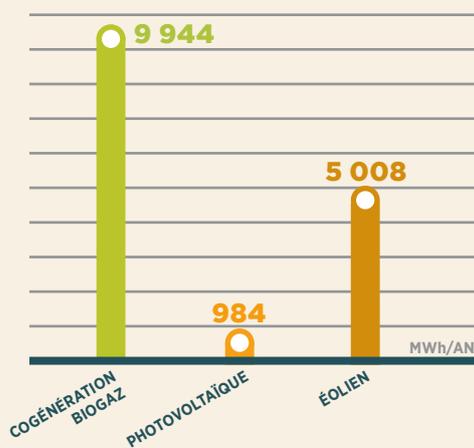
En 2022 : 18 780 MWh/an



PRODUCTION RENOUVELABLE ÉNERGÉTIQUE D'IDELUX*

15 936 MWh/AN

En 2022 : 14 945 MWh/an



* et de ses filiales,
au prorata de
l'actionariat.



CONSOMMATION DE PAPIER *

1,1 M feuillets

2022 : 1,1 M

* Le papier utilisé est labellisé FSC et Ecolabel.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Qualité

CERTIFICATIONS ET LABELS OBTENUS



MISE À JOUR DU GUIDE PRATIQUE

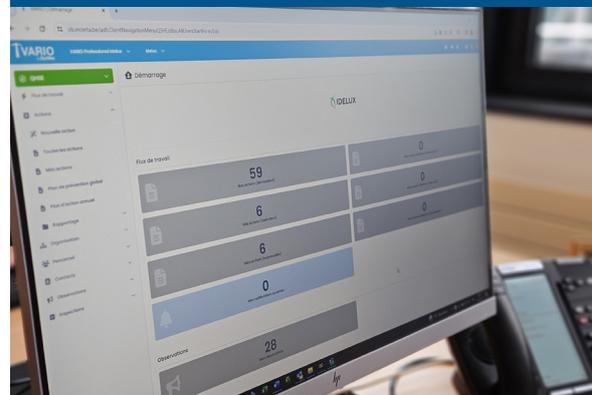


PEAU NEUVE POUR NOTRE SITE WEB !



En septembre 2023, nous avons mis en ligne le nouveau site web des Intercommunales www.idelux.be. Plus moderne, ergonomique et résolument orienté vers l'expérience des utilisateurs, il offre une navigation améliorée avec un menu évolutif selon les pages les plus visitées, un moteur de recherche performant, des cartes interactives, une vue clarifiée des dates de collectes, un outil de recherche des consignes de tri ou de la bulle à verre la plus proche, etc. Une évolution importante en vue de renforcer le lien avec nos publics cibles.

GESTION AMÉLIORÉE DES PLANS D' ACTIONS



2023 a marqué la mise en place d'un logiciel de gestion des plans d'actions pour les Systèmes de Management. Ce logiciel, désormais commun aux trois systèmes du groupe (EMAS Environnement, EMAS Eau et Qualité), a permis d'offrir une plus grande autonomie aux responsables d'actions. Grâce à cette plateforme, le suivi et la mise à jour des actions ont été grandement facilités, renforçant ainsi la gestion globale des systèmes de management.

NOTRE MISSION



Depuis 1962, IDELUX poursuit une mission ambitieuse : améliorer le bien-être de la population de son territoire d'action. Pour y parvenir, nous intervenons dans trois grands domaines : le développement du territoire, la gestion des eaux et la gestion des déchets. Nos interventions visent à répondre aux besoins des communes, des citoyens et des entreprises.

Le principe intercommunal est la mutualisation de compétences et de ressources au bénéfice d'entités communales. Au départ des trois domaines investis, nous exerçons de nombreux métiers qui nous permettent d'intervenir dès la conception et la réalisation de projets, de pouvoir

en assurer l'exploitation et la gestion et d'apporter accompagnement et conseil à nos partenaires (communes, entreprises, population), dans le respect de leur autonomie.

Le tableau ci-dessous synthétise les grands objectifs d'IDELUX, organisés par métiers et domaines d'activités.

		NOS MÉTIERS		
		CONCEVOIR & RÉALISER	EXPLOITER & GÉRER	ACCOMPAGNER & CONSEILLER
NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS « BESOINS ET EXIGENCES DES CLIENTS ET PARTIES PRENANTES »	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	 Concevoir et réaliser des infrastructures de type parc d'activités économiques, hall relais, centre d'entreprises, infrastructure publique, logement	 Attirer les entreprises et gérer les patrimoines immobiliers	 Accompagner la croissance des entreprises
	GESTION DES EAUX	 Concevoir et réaliser des infrastructures de type station d'épuration, collecteur, égouttage, infrastructures de production et de distribution d'eau potable	 Gérer de façon optimale le traitement des eaux urbaines résiduelles	 Conseiller les communes et mener des actions de sensibilisation
	GESTION DES DÉCHETS	 Concevoir et réaliser des infrastructures de gestion des déchets	 Gérer de façon optimale la collecte et le traitement des déchets	 Conseiller les communes et mener des actions de sensibilisation
		« PRODUITS ET SERVICES CONFORMES AUX BESOINS ET ATTENTES »		

NOTRE IMPACT SUR LES ODD



Depuis sa constitution en 1962, le développement du territoire et de l'emploi constitue le fil rouge de la stratégie d'IDELUX. D'emblée, la question de l'eau y a été intégrée. Celle de la gestion des déchets s'est posée en 1980.

Avec un atout indéniable : l'intégration de ces trois dimensions dans une même organisation. L'emploi, le développement économique et la gestion de l'environnement, piliers du développement durable, sont donc bien au cœur de nos objectifs stratégiques, métiers et expertises depuis des années.

Compte tenu de l'impact sociétal de notre mission, nous avons tout naturel-

lement décidé de structurer nos objectifs et notre reporting sur base de notre contribution aux 17 objectifs de développement durable (ODD) promulgués par l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons promouvoir au mieux les 17 ODD pour qu'un large panel d'acteurs y soit sensibilisé et les soutienne à son tour. Comme l'annonce l'ONU elle-même, « ces objectifs donnent la marche à suivre pour

répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés (...). » Ils sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux – et chacune de leurs cibles – d'ici à 2030, soit dans six ans. Ces objectifs géreront donc l'agenda mondial de durabilité durant les années à venir.

IMPACT DE NOS MÉTIERS ET DE NOTRE GESTION SUR LES 17 ODD

Nous avons décidé de structurer notre rapport d'activités sur base des 5 objectifs de développement durable (ODD) majoritairement impactés par nos métiers : les ODD 6, 8, 9, 11 et 12.

L'ODD 11 « Villes et communautés durables » est véritablement le moteur et la raison d'être d'IDELUX. Cet axe transversal de toutes nos activités est complété par l'ODD 17 « Relations partenariales ». Pour mener à bien nos objectifs, nous misons en effet sur le déploiement de partenariats. Ce travail en partenariat est un élément fort de notre gouvernance, gage de réussite de nos nombreux projets.

Via notre gestion interne, nous impactons également plusieurs objectifs de développement durable (ODD) liés à l'emploi, la formation, la sécurité des collaborateurs, la production et consommation d'énergie, les pratiques d'achat, la gestion de la qualité et le travail en partenariat. Nous structurons notre action avec efficacité et dans le souci de diminuer les impacts négatifs de nos activités d'une part, et de développer nos impacts positifs d'autre

part. Notre ancrage citoyen et territorial est également une priorité. Les impacts positifs de notre gestion sur les ODD sont considérés comme des impacts directs, mais non majeurs, puisque non liés à nos métiers.



IMPACT MAJEUR

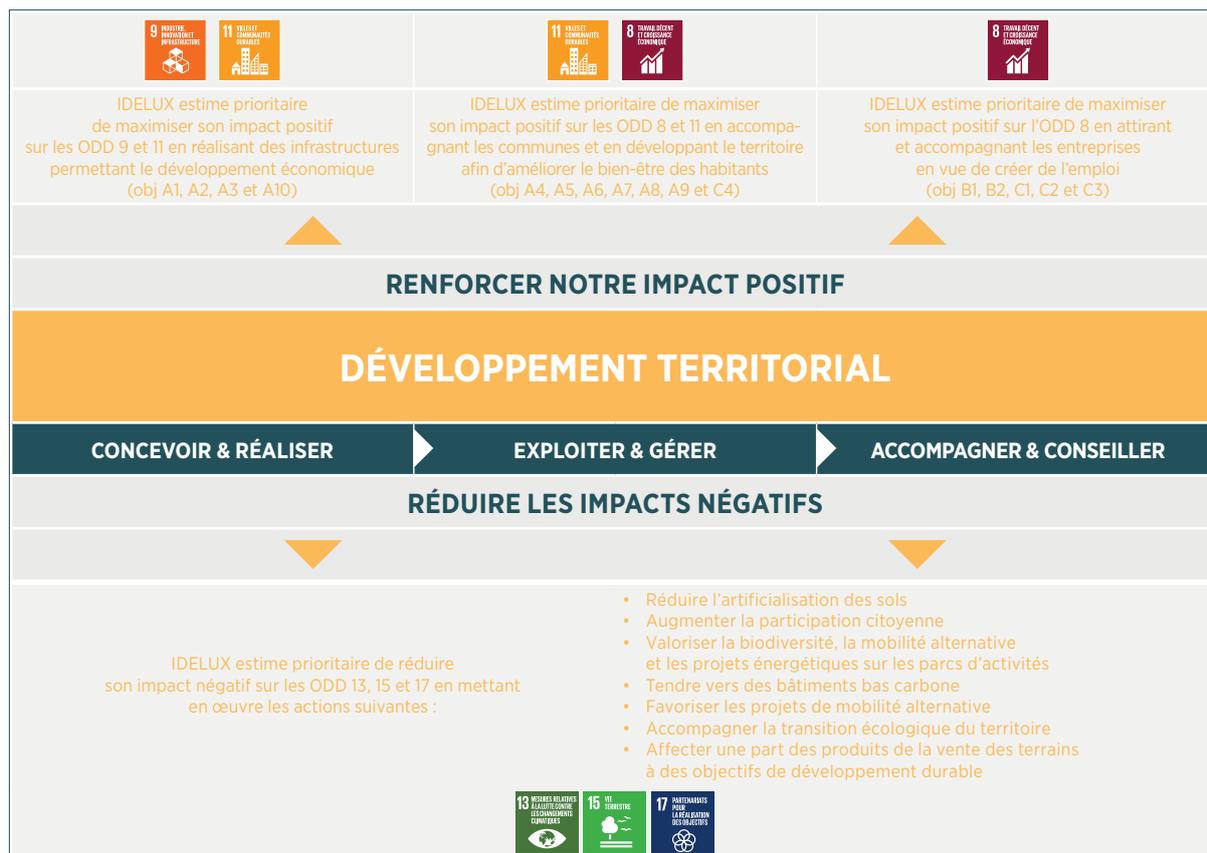


IMPACT DIRECT



AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si nous mettons tout en œuvre pour maximiser nos impacts positifs sur les ODD, nous tentons aussi de minimiser les impacts négatifs de nos activités. Au travers des chaînes de valeur, nous pouvons synthétiser nos actions à ce sujet de la manière suivante :



 	 	 
<p>IDELUX estime prioritaire de maximiser son impact positif sur l'ODD 3 en développant et sécurisant les infrastructures de production/distribution d'eau potable (obj A3) et sur l'ODD 6 en maximisant la collecte des eaux usées (obj A1 et A2)</p>	<p>IDELUX estime prioritaire de maximiser son impact positif sur l'ODD 6 en améliorant continuellement la qualité des eaux rejetées (obj B1) et sur l'ODD 12 en maximisant la valorisation agricole des boues d'épuration (obj B2)</p>	<p>IDELUX estime prioritaire de maximiser son impact positif sur les ODD 6 et 11 en accompagnant les communes en matière de gestion des eaux (Obj C1, C2 et C3)</p>

RENFORCER NOTRE IMPACT POSITIF

GESTION DES EAUX



RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS

IDELUX estime prioritaire de minimiser son impact négatif sur les ODD 7, 13 et 15 en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Valoriser la biodiversité sur les sites
- Concevoir des ouvrages plus performants d'un point de vue énergétique
- Optimiser l'efficacité énergétique des ouvrages d'épuration
- Augmenter la production d'énergie verte
- Sensibiliser à la gestion des eaux pluviales dès la conception des projets d'urbanisation
- Mettre en place un projet pilote pour la réutilisation industrielle des eaux épurées





		 
<p>IDELUX Environnement estime prioritaire de maximiser son impact sur l'ODD 12 en développant de nouvelles collectes/filières circulaires et en adaptant les services actuels aux contextes économiques, réglementaires, techniques et sociétaux (obj A1 et A2)</p>	<p>IDELUX Environnement estime prioritaire de maximiser son impact positif sur l'ODD 12 en assurant et en améliorant la gestion de nos services/processus en maîtrisant les coûts, les impacts sociétaux et environnementaux (obj B1)</p>	<p>IDELUX Environnement estime prioritaire de maximiser son impact positif sur les ODD 11 et 12 en accompagnant les communes et producteurs en matière de prévention des déchets et de propreté publique (obj C1 et C2)</p>

RENFORCER NOTRE IMPACT POSITIF

GESTION DES DÉCHETS



RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS

IDELUX estime prioritaire de minimiser son impact négatif sur les ODD 3, 7, 13 et 15 en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Favoriser la biodiversité sur les sites
- Optimiser la gestion des transports de conteneurs
- Atteindre le 0 accident de travail
- Augmenter la production d'énergie renouvelable
- Améliorer la performance énergétique et la mobilité alternative
- Mettre en place la nouvelle installation de compostage






NOS RÉALISATIONS EN 2023

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



NOTRE ACTION EN DEUX MOTS

- L'accompagnement des entreprises pour favoriser leur création, leur implantation et leur croissance.
- La réalisation d'infrastructures (parcs d'activités économiques, halls, etc.) et l'octroi de leasings immobiliers favorisant le développement économique.
- L'accompagnement des communes via des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en termes d'infrastructures publiques et de services.

Nos activités en lien avec les ODD 8, 9 et 11 impactent aussi les ODD ci-dessous :



CHIFFRES CLÉS

- 748** ENTREPRISES IMPLANTÉES sur nos parcs d'activités économiques
- 13 206** TRAVAILLEURS CONCERNÉS
- 53** PARCS D'ACTIVITÉS, DONT 4 PARCS THÉMATIQUES (bois, logistique, sciences du vivant, spatial)
- 1 698** HECTARES DE PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- 5** ÉCOSYSTÈMES (biotech, spatial, bois, agroalimentaire et logistique)
- 53** BÂTIMENTS D'ACCUEIL TEMPORAIRE (hall relais)
- 7** CENTRES DE SERVICES AUXILAIRES (centres d'entreprises)
- 51 328** M² DE BIENS IMMOBILIERS (gérés par IDELUX Développement)
- 9** SECTEURS : 8 secteurs touristiques et sportifs et le secteur de la viande (Bastogne)



Une certification ISO 9001 remise par un organisme agréé indépendant valide nos bonnes pratiques.

VIDÉO RÉTROSPECTIVE

Retrouvez la vidéo bilan de 2023 via ce QR Code :





NOTRE MÉTIER

ODD 8

- mettre à disposition des terrains et des bâtiments équipés en zone d'activités économiques
- mener des actions de prospection
- organiser des clubs d'entreprises sur nos parcs d'activités
- accompagner la création et la croissance des entreprises
- sensibiliser les entreprises sur des opportunités de développement
- développer nos 5 écosystèmes prioritaires

ODD 9

- réaliser des infrastructures à destination des entreprises (parcs d'activités économiques et bâtiments d'accueil temporaire, comprenant quartiers et centres d'entreprises)
- octroyer des financements aux entreprises via des leasings immobiliers

ODD 11

- développer des projets destinés à améliorer à long terme la qualité de vie de nos concitoyens et à renforcer l'attrait de notre territoire
- partenariats avec les communes dans plusieurs domaines complémentaires :
 - aménagements urbains (places, parcs, rues, quais...), bâtiments publics (infrastructures culturelles, crèches, maisons médicales, maisons multiservices, accueil des seniors...)
 - infrastructures sportives (halls, piscines, terrains de sport, plaines de jeux...)
 - logement (mise en œuvre de zones d'aménagement communal concerté (ZACC), création de logements publics, partenariats avec le privé...)
 - tourisme (dynamisation de pôles et sites, attractions, bases de loisirs, développement immobilier)
 - mobilité douce (itinéraires vélos...)
 - énergie : mise en place d'une offre de services visant progressivement à atteindre l'indépendance énergétique de notre territoire (économies d'énergie dans le cadre des bâtiments publics ; réseaux de chaleur, communautés d'énergie, énergie renouvelable locale et circularité, mobilité électrique)
 - transformation numérique des communes (« smart cities », cybersécurité,...)
 - développement d'un maillage de sites de remblais, ...
 - réponses aux nouveaux besoins communaux (re-conversion d'églises) et propositions de démarches structurantes et innovantes
- 8 de nos démarches s'inscrivent dans le cadre de secteurs

OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 23-25

CONCEVOIR & RÉALISER	EXPLOITER & GÉRER	ACCOMPAGNER & CONSEILLER
		
<p>Concevoir et réaliser des infrastructures de type parc d'activités économiques, hall relais, centre d'entreprises, infrastructure publique, logement</p>	<p>Attirer les entreprises et gérer les patrimoines immobiliers</p>	<p>Accompagner la croissance des entreprises</p>
<p>OBJ STRAT A1 : Reconnaître de nouvelles zones d'activités économiques</p>	<p>OBJ STRAT B1 : Implantation des entreprises – Prospection, vente de parcelles, location de bâtiments</p>	<p>OBJ STRAT C1 : Accompagner le développement des entreprises</p>
<p>OBJ STRAT A2 : Équiper les parcs d'activités économiques</p>	<p>OBJ STRAT B2 : Renforcer le service après-vente pour les entreprises présentes sur les parcs d'activités économiques</p>	<p>OBJ STRAT C2 : Biotech, spatial, bois, agroalimentaire, logistique – Renforcer ces 5 écosystèmes</p>
<p>OBJ STRAT A3 : Construire des bâtiments pour les entreprises</p>		<p>OBJ STRAT C3 : Droit de l'environnement - Maîtrise juridique renforcée au bénéfice d'IDELUX, des entreprises et des communes</p>
<p>OBJ STRAT A4 : Répondre aux besoins des communes et leur proposer d'initiative de nouvelles démarches</p>		<p>OBJ STRAT C4 : Appuyer la stratégie territoriale</p>
<p>OBJ STRAT A5 : Créer des infrastructures et bâtiments publics</p>		
<p>OBJ STRAT A6 : Mener des opérations d'urbanisme, d'aménagement d'espaces publics et de logements (y compris touristiques)</p>		
<p>OBJ STRAT A7 : Créer des infrastructures touristiques, patrimoniales, culturelles et de mobilité douce</p>		
<p>OBJ STRAT A8 : Accompagner les pouvoirs publics dans leur transition énergétique</p>		
<p>OBJ STRAT A9 : Accompagner les pouvoirs publics dans leur transition numérique</p>		
<p>OBJ STRAT A10 : Leasing immobilier : octroyer des financements viables aux entreprises</p>		

A.1 : RECONNAÎTRE DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Fin des années 2000, en accord avec le Gouvernement wallon notamment dans le cadre du plan prioritaire dit « ZAEbis », nous avons lancé un programme de révision du plan de secteur portant sur environ 400 ha de nouvelles zones. À ce jour, certains de ces dossiers doivent encore être finalisés, la durée moyenne de l'aboutissement d'une procédure de modification du plan de secteur étant de l'ordre de 10 ans. La longueur et la complexité de ces procédures dépendent de nombreux facteurs comme les délais de traitement de l'Administration et des Cabinets concernés, les éventuels effets « nimby » ou encore les moyens humains disponibles au sein des équipes.

Dans ce contexte, en termes d'aménagement du territoire, nous avons reçu en 2023 les arrêtés pour l'extension des Corettes à Bertrix (19,71 ha) et pour la création de la zone de Longlier à Neufchâteau (22,27 ha). Concernant l'extension de Weyler-Hondelange (Arlon et Messancy, 28 ha), la décision du Gouvernement wallon est à ce jour reportée.

En parallèle, le dossier concernant la zone de Schoppach à Arlon (29 ha) progresse. Des contacts avec la commune d'Habay ont permis d'évoquer de nouveaux dossiers à plus long terme.

Enfin, nous avons procédé à l'acquisition d'un terrain de 38,5 ha sur le parc d'activités économiques (PAE) de Latour avec pour objectif de remettre cette friche dans le circuit économique.



41,98 ha

**nouveaux ha inscrits au plan de secteur
suite à sa révision**

VIRTON-LATOIR
RECONVERSION DE LA FRICHE RAVAGO



Le 9 mars 2023, IDELUX Développement a signé l'acte d'acquisition d'un terrain de 38,5 hectares sur le parc d'activités économiques de Latour, pour un montant de 2,3 millions d'euros. Ce terrain sera transformé en une zone d'activité économique industrielle (ZAEI). L'objectif principal est de revitaliser cette friche après son assainissement complet, comprenant la démolition et la dépollution effectuées par Spaque dans le cadre du programme FEDER 2021-2027, puis de la reconfigurer avec un nivellement et un équipement adapté pour favoriser son intégration dans le circuit économique régional.

ARLON-SCHOPPACH
APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE SOL



Le 28 septembre 2023, le Conseil communal d'Arlon a approuvé l'avant-projet et la poursuite de la procédure du Schéma d'Orientation Local (SOL) présentés par IDELUX Développement pour la mise en œuvre, au sein de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) à vocation économique de Schoppach, d'une zone d'activité économique mixte. Cette décision marque une étape importante du dossier.

A.2 : ÉQUIPER LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Nous avons continué à équiper les parcs d'activités économiques (PAE) en fonction des moyens disponibles à la Région wallonne. En 2023, deux nouveaux PAE ont vu le jour, fruits de la mise en œuvre de « Plans Communaux d'Aménagement » arrêtés en 2019 :

- le PAE de Jamoigne à Chiny, en zone d'activité économique mixte (ZAEM) et dont les travaux d'aménagement autour de l'entreprise GOFFETTE existante permettent de valoriser 3,6 ha de terrains économiques ;
- le PAE de Briscol à Érezée (également en ZAEM) dont une nouvelle localisation autour de l'entreprise EIFFAGE permet de mettre à disposition des entreprises, dans cette première phase de développement, 2,35 ha de terrains.

Au volet redynamisation de nos PAE existants, notons les travaux qui se sont terminés en 2023 sur le PAE du Saupont à Bertrix.

Par ailleurs, nous avons travaillé, en collaboration avec notre bureau d'études, à la conception de plusieurs nouveaux espaces d'activités économiques comme le WEX 2 à Marche, le Wisbeley à Libramont, l'extension des Corettes à Bertrix ainsi qu'au réaménagement du site « ex-Comes » situé sur le PAE du Saupont et repris en SAR (site à réaménager).

À SAVOIR !

- Nous avons également équipé le solde des terrains du **PAE de Vaux-Chavanne** (58 ares en ZAEM) et poursuivi l'**extension du PAE de Wellin** entamée en 2022 et dont les travaux s'achèveront en 2024.
- Concernant le PAE du Haut du Sud à Tintigny, nous avons reçu en 2023 le permis d'urbanisme ainsi que l'arrêté de subsides portant sur l'extension du parc existant. Les travaux sont prévus en 2024.

SUBSIDES



1,855 M € sollicité

2,95 M € obtenus* pour

3 parcs d'activités économiques

* Les subsides obtenus portent sur des dossiers introduits en 2022 et 2023.

MARCHÉS DE TRAVAUX NOTIFIÉS



2

chantiers

▶ 1,28 M €

ÉQUIPEMENTS



4,20 ha

nouvellement équipés*

* 3,6 ha (Chiny) et 0,6 ha (Vaux-Chavanne)



1

parc redynamisé*

* Rénovation des infrastructures du PAE du Saupont

JAMOIGNE (CHINY)

RÉCEPTION DES INFRASTRUCTURES DE LA ZAEM



Les travaux d'aménagement de la zone d'activité économique mixte (ZAEM) de Jamoigne à Chiny, s'étendant sur 6,8 hectares, ont été réceptionnés le 28 juin 2023. En plus des espaces déjà occupés par l'entreprise GOFFETTE, ce sont 3,6 hectares de terrains économiques qui sont désormais disponibles pour de nouvelles entreprises. Ces aménagements sont le fruit d'un travail conséquent et font suite à l'approbation du Plan Communal d'Aménagement de ce parc par un arrêté ministériel en date du 7 février 2019.

BERTRIX

RÉHABILITATION DU PAE DU SAUPONT



En 2023, le parc d'activités économiques (PAE) du Saupont à Bertrix a connu une transformation majeure grâce aux efforts conjoints de la commune de Bertrix et d'IDELUX visant à améliorer l'état des infrastructures et à garantir la sécurité des usagers. Les travaux, réceptionnés en avril 2023, ont inclus la remise en état des voiries, le remplacement de l'éclairage par des LED, la création d'un parking partagé de 52 places, ainsi qu'un piétonnier reliant l'entrée du parc au parking. Cette rénovation illustre notre engagement à proposer des équipements économiques sûrs, modernes et accueillants.

A.3 : CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS POUR LES ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

En 2023, le Novalis Boost Up Center a été finalisé, inauguré et commercialisé sur le parc scientifique de Novalis.

Concernant nos projets FEDER 2014-2020, l'année 2023 marque la clôture du programme en termes de dépenses. Seul le chantier de transformation d'un immeuble en centre d'entreprises sur l'ancienne Caserne de Bastogne (Wallonia US Gate) a été réceptionné en décembre 2023. Les 3 autres projets, à savoir le quartier d'entreprises au PED-Athus, les bureaux partagés sur le site de Schoppach et le centre d'entreprises Durabilis sur le campus de l'ULiège à Arlon, seront achevés début 2024, leur commercialisation étant lancée.

En termes d'études, nous avons :

- poursuivi l'étude de 5x2 bâtiments d'accueil temporaire (BAT) sur nos différents parcs d'activités (Bourdon, Rencheux, Barvaux, Libramont, Latour). À l'exception des bâtiments de Rencheux, ils s'inscrivent dans le cadre du Plan « inondation 2021 » du Plan de relance de la Wallonie (accord sur 3 M € au total) ;
- terminé, dans le cadre du redéploiement de la plateforme bimodale d'Athus, les études de différents bâtiments économiques nécessaires à la bonne poursuite des activités du Terminal Container Athus. Il s'agit de la rénovation de l'ex-Athus Business Center en un centre de services auxiliaires (CSA), et de la rénovation de l'ex-Torsadeuses et de l'ex-Jost2.

Enfin, nous avons entamé la transformation du hall central du complexe de 3 BAT/CSA de Galaxia réceptionné en 2022, afin de pouvoir accueillir en 2024 le démonstrateur quantique et le cyber range, dont le développement est intégralement financé via le Plan de relance de la Wallonie et qui s'inscrit dans l'écosystème cyber de Galaxia.

SUBSIDES



3,851 M €

sollicités

4,464 M €

obtenus*

* Les subsides obtenus portent sur des dossiers introduits en 2022 et 2023.

MARCHÉS DE TRAVAUX NOTIFIÉS



4

bâtiments



0,448 M €

NOVALIS À MARCHE-EN-FAMENNE INAUGURATION DU NOVALIS BOOST UP CENTER



Étape importante dans le développement du parc Novalis avec l'inauguration, le 17 octobre 2023, d'un bâtiment dédié aux entreprises opérant dans le domaine des biotechnologies. Ce complexe de 1 600 m² (600 m² de bureaux, 100 m² de laboratoires conventionnels et 900 m² de hall où des containers biotechnologiques préfabriqués pourront être pluggés) dispose d'équipements et de techniques qui permettent aux containers d'accueillir des espaces de type salles blanches de grade C, conformes aux normes de qualité en vigueur. Une infrastructure de pointe offrant un environnement idéal pour l'innovation et le progrès !

BASTOGNE RÉCEPTION PROVISOIRE DU WALLONIA US GATE (WUG)



Ce centre d'entreprises, dont la construction a été achevée en décembre 2023, est le fruit du programme FEDER 2014-2020 s'inscrivant dans le développement du pôle urbain de Bastogne en capitalisant sur le potentiel des entreprises américaines et du tourisme. Il offre un environnement moderne et fonctionnel comprenant 56 postes de travail, un espace d'accueil convivial, une zone de restauration, un espace polyvalent, des salles de réunion, des salles de visioconférence, des sanitaires, des parkings voitures et vélos, ainsi qu'un espace extérieur aménagé.

■ A.4 : RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNES ET LEUR PROPOSER D'INITIATIVE DE NOUVELLES DÉMARCHES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Avec un taux de couverture de 100 %, IDELUX Projets publics est plus que jamais au service de l'ensemble des communes de la province de Luxembourg. Grâce à nos contacts réguliers avec celles-ci, nous avons veillé à répondre aux besoins en projets et en financements de nos partenaires tout au long de l'année 2023. Voici un aperçu de nos actions :

- accompagnement des 39 communes membres de la Pépinière dans diverses démarches telles que la veille sur les opportunités de subventions, la formation en cybersécurité et l'information sur la valorisation des lieux de culte. La Pépinière joue un rôle moteur en tant qu'incubateur de projets et de collaborations supracommunales ;
- veille constante sur les multiples initiatives lancées par la Wallonie dans le cadre du Plan de relance, ainsi que sur les opportunités offertes par les programmes européens ;
- obtention, dans le cadre de la programmation FEDER 2021-2027, de décisions favorables du Gouvernement wallon pour 14 projets représentant près de 34 millions d'euros dans des domaines relatifs aux aménagements urbains, au développement touristique, à la mobilité, et aux économies d'énergie dans les bâtiments publics ;
- collaboration avec la Province et les communes dans le cadre du programme Interreg VI pour obtenir des financements dans le domaine de la mobilité cyclable et du tourisme en milieu rural, et pour constituer des dossiers de candidature dans le domaine du tourisme de mémoire et du tourisme gallo-romain ;
- poursuite du développement de nouvelles lignes de métier, notamment la reconversion des églises, avec la présentation en 2023 de cette nouvelle orientation ;
- enrichissement de la centrale d'achat d'IDELUX Projets publics avec l'intégration de nouveaux marchés, notamment en matière de cybersécurité et d'audit, de gestion, d'assistance et de maintenance de l'infrastructure informatique.

PROJETS



165

en cours pour
44 communes



32

nouveaux dossiers/
contrats



6

nouvelles lignes de métier/projets structurants
(énergie, lieux de culte, cybersécurité)

SUBSIDES



11,32 M €

sollicités

41,07 M €

obtenus

INFRASTRUCTURES



6

ont été réceptionnées

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE LIGNE DE SERVICES VALORISATION DES LIEUX DE CULTE



En mars 2023, l'église de Rossignol a été « le théâtre » d'une séance d'information sur la revalorisation des églises, orchestrée par IDELUX Projets publics en collaboration avec la Pépinière de projets supra-communaux. Les exposés ont permis aux communes de bien cerner le contexte de cette nouvelle offre et de découvrir des exemples de reconversion de ces lieux emblématiques, ainsi que l'accompagnement offert par IDELUX Projets publics pour de tels projets.

STRATÉGIE MOBILITÉ CYCLABLE POUR UN AVENIR PLUS VERT EN PROVINCE DE LUXEMBOURG



Le 17 février 2023, nos équipes d'IDELUX Projets publics ont franchi un pas en proposant au Conseil d'administration d'initier une démarche ambitieuse visant à doter le territoire provincial d'une vision globale du développement de la mobilité douce. Inspirés par des régions pionnières telles que la Loire, la Bretagne et la Somme, nous nous engageons à créer une stratégie de mise en œuvre dynamique, avec des priorités d'actions claires.

A.5 : CRÉER DES INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS PUBLICS

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

La poursuite des dossiers en cours mobilise une part importante de notre temps. Nous tenons à satisfaire au mieux les attentes de nos partenaires en veillant à ce que leurs projets soient menés à bien dans le respect des normes de qualité, de budget et de calendrier. Dans chaque projet développé, nous sommes aussi particulièrement attentifs aux dimensions smart, innovation et durabilité.

Parmi les initiatives en cours, et sans être exhaustifs, nous pouvons citer :

- le développement des infrastructures sportives et d'un pôle culturel et événementiel à Bastogne ;
- la finalisation du volet FEDER du projet de réaménagement de la place Léopold à Arlon ;
- l'inauguration de nouvelles infrastructures de services de proximité à Meix-devant-Virton, comprenant une maison médicale, des locaux pour le CPAS et un pôle multiservice dans l'ancienne mairie de Gérouville ;
- la rénovation d'infrastructures sportives à Durbuy (réouverture de la piscine de Bohon - en secteur IPP) et à Vielsalm (réaménagement du hall des sports) ;
- la poursuite de la deuxième phase du projet de pôle de services dans l'ancien bâtiment bpost à Florenville, comprenant notamment une crèche et une bibliothèque ;
- la mise en place d'infrastructures pour la Zone de secours du Luxembourg.

En parallèle, nous sommes engagés dans des projets de mobilité douce visant à encourager significativement la mobilité active (singulièrement cyclable), en particulier vers les gares, les écoles et les parcs d'activités. À cet égard, quatre projets déposés par IDELUX Projets publics ont été approuvés par le Gouvernement wallon dans le cadre du programme FEDER.

PROJETS



9

nouveaux contrats



1

nouvelle ligne de métier/
projet structurant

RÉNOVATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES NOUVEL ÉLAN POUR LE SPORT À DURBUY ET À VIELSALM



L'aboutissement de la rénovation d'infrastructures sportives à Durbuy (piscine de Bohon – en secteur IPP) et à Vielsalm (hall des sports des Doyards) a été un succès en 2023 :

- à Durbuy, les deux bassins de la piscine de Bohon ont été rénovés avec de nouveaux revêtements et une séparation entre les bassins pour une expérience plus diversifiée et adaptée à tous les nageurs ;
- à Vielsalm, le hall des sports des Doyards a été entièrement rénové pour répondre aux besoins modernes. Les vestiaires et la cafétaria ont été modernisés, une salle polyvalente et des tribunes flambant neuves ont été ajoutées. De plus, toutes les installations techniques ont été remises à neuf pour une performance optimale.

SERVICES DE PROXIMITÉ À MEIX-DEVANT-VIRTON MAISON MÉDICALE, LOCAUX POUR LE CPAS ET PÔLE MULTISERVICE



Trois bâtiments restaurés à Meix-devant-Virton ont été inaugurés en 2023 et permettront d'offrir des services de proximité :

- une maison médicale avec logement tremplin pour attirer les jeunes médecins généralistes. Deux jeunes médecins y exercent déjà, et le projet a remporté le prix « bâtiment public » de la Maison d'Urbanisme Famenne-Ardenne ;
- de nouveaux locaux dédiés au CPAS ;
- un pôle multiservice comprenant une salle polyvalente, une bibliothèque et un office de tourisme dans l'ancienne école/mairie au cœur du village de Gérouville.

A.6 : MENER DES OPÉRATIONS D'URBANISME, D'AMÉNAGEMENT PUBLIC ET DE LOGEMENTS

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

En 2023, nous avons accordé une priorité à l'avancement de nos projets en cours :

- la valorisation du site de l'ancienne caserne à Bastogne - un lieu en prise sur le cœur de la ville - en logements et espaces d'activités connexes ;
- l'accompagnement de la commune d'Attert dans la création d'un nouveau quartier à Heinstert ;
- l'accompagnement de la commune de Tintigny pour le développement de logements sur la parcelle abritant l'actuel presbytère ;
- l'accompagnement dans la vente et la valorisation de terrains à Aubange (Athus) ou Tenneville (Champlon) ;
- l'étude du développement d'extensions urbaines importantes au travers d'outils tels que la zone d'enjeu communal (ZEC) au nord de Neufchâteau ;
- l'accompagnement de la commune de Libramont dans son projet visant à étudier et renforcer sa centralité par le biais d'investissements publics et privés ;
- en partenariat avec Equilis, la réalisation de deux nouveaux écoquartiers :
 - à Arlon, avec le projet « Blancs Prés » localisé dans le quartier du Wäschbour : 92 appartements répartis dans 4 immeubles et 22 maisons,
 - à Habay, avec le projet « Prim'Vert » situé à Marbehan, comprenant en première phase 1 150 m² de surfaces commerciales, 60 appartements et 17 maisons ;
- en ce qui concerne les logements pour seniors, en collaboration avec Inclusio, nous travaillons sur une opération pilote pour proposer un nouveau type d'hébergement adapté aux seniors souhaitant quitter leur domicile, sans pour autant recourir à une structure pour seniors dépendants ou une résidence-services.

PROJETS



3

nouveaux contrats

ÉCOQUARTIER EQUILIS

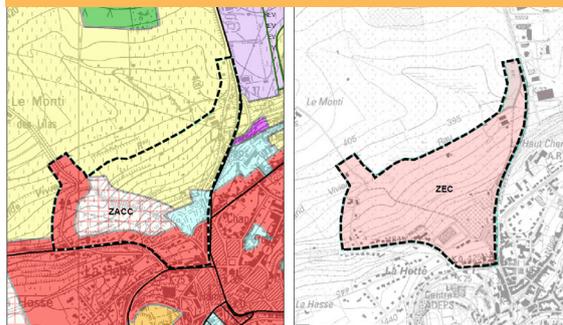
LANCEMENT DU CHANTIER BLANCS PRÉS À ARLON



Début des travaux du projet Blancs Prés à Arlon ! Ce projet résidentiel comprend la construction de 22 maisons unifamiliales et de 92 appartements, répartis dans 4 immeubles indépendants. La première phase de construction a démarré le 17 avril 2023, et la commercialisation est en cours. À la fin de l'année 2023, 66 % des unités mises en vente ont déjà été acquises.

ZONE D'ENJEU COMMUNAL « LES LILAS »

APPROBATION PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE NEUFCHÂTEAU



Le 19 décembre 2023, le Conseil communal de Neufchâteau a approuvé le dossier de base du projet de révision de plan de secteur pour la Zone d'enjeu communal au lieu-dit « Les Lilas ». Il s'agit d'une étape importante pour la Commune. Son objectif stratégique est de concentrer l'urbanisation à proximité immédiate du centre de Neufchâteau, préservant ainsi l'intégrité des noyaux villageois et évitant une urbanisation diffuse du territoire.

A.7 : CRÉER DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, PATRIMONIALES, CULTURELLES ET DE MOBILITÉ DOUCE

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Dans la continuité des années précédentes, notre action en 2023 s'est articulée autour de quatre axes prioritaires :

- le renforcement de l'attrait des cœurs de pôle et des sites naturels par des aménagements qualitatifs et innovants : création de circuits touristiques et aménagement des sites de Saint-Donat et des thermes gallo-romains à Arlon, rénovation urbaine à La Roche, aménagement des bords de l'Ourthe à Hotton, etc. ;
- la dynamisation des attractions touristiques : finalisation des Bastogne War Rooms, extension du Bastogne War Museum, poursuite des investissements à l'Euro Space Center (expositions temporaires, recherche de financements pour les projets futurs, ...), approbation par Interreg Grande Région de la candidature liée au développement du Musée de la vie rurale, rénovation du Parc à gibier de Saint-Hubert, refonte du Parc Chlorophylle, dynamisation du site de la Morépire, chantier du Bouillon Medieval Experience, etc. ;
- le développement de la mobilité cyclotouristique à travers des programmes de financement (Interreg Grande Région, Wallonie-Flandre-France, FEDER, etc.) ou encore la création de boucles « vélo-loisirs » sur les communes de Libramont et Vaux-sur-Sûre, etc. ;
- l'accompagnement du secteur de l'hébergement de loisirs (hôtels, campings, hébergements insolites,...), ainsi que la poursuite de nos démarches de prospection, en partenariat avec la Province et les « comptoirs » hôtelier et camping. Nous avons notamment œuvré en 2023 à la valorisation du site du Palais abbatial de Saint-Hubert.

PROJETS



5

nouveaux contrats

COMPLEXE ABBATIAL DE SAINT-HUBERT
RECHERCHE D'OPÉRATEURS PRIVÉS ET MISSION AMO
POUR LA RÉNOVATION DE LA BASILIQUE



IDELUX Projets publics a mené une importante campagne de prospection dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Régie des bâtiments pour la valorisation du Palais Abbatial de Saint-Hubert. Cette initiative a abouti à l'identification de six opérateurs privés que nos équipes ont accompagnés jusqu'au dépôt de leur candidature. Parallèlement, IDELUX a également décroché une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune de Saint-Hubert afin de l'accompagner pour la rénovation de la Basilique.

ANCIENNES ARDOISIÈRES DE LA MORÉPIRE (BERTRIX)
REVALORISATION DU SITE DANS LE CADRE D'UN APPEL
À PROJETS



Avec le concours d'IDELUX Projets publics, la commune de Bertrix a soumis une candidature fructueuse dans le cadre de l'appel à projets « Valorisation des biens à haute valeur patrimoniale » afin de revaloriser le site des anciennes ardoisières de la Morépire. Le projet a été retenu et la Commune a obtenu un engagement en date du 27 avril 2023 pour un subside de 1,9 M €. Ce financement permettra d'améliorer considérablement l'aménagement du site et d'offrir une expérience touristique de premier ordre.

A.8 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Nous souhaitons placer la transition énergétique au cœur de nos priorités stratégiques. Jusqu'à présent, nous abordions occasionnellement les questions énergétiques dans des dossiers qui portent sur :

- les économies d'énergie dans les bâtiments publics (cf. l'accompagnement des communes dans les appels à projets FEDER ou le Plan de relance de la Wallonie) ;
- la production d'énergie à travers la pose de panneaux photovoltaïques (appels à projets FEDER) ;
- le déploiement de bornes électriques (cf. la mission déléguée de la Région wallonne).

En phase avec les objectifs de l'Europe et la Région, nous souhaitons désormais contribuer aux actions qui permettront à notre territoire provincial de tendre vers l'indépendance énergétique à l'horizon 2035-2040 et de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050. En 2023, nous avons ainsi défini quatre axes stratégiques prioritaires de notre action, soumis à l'approbation du Conseil d'administration : les réseaux de chaleur, les communautés d'énergie, la mobilité électrique et la rénovation énergétique des bâtiments.

Ces priorités ont notamment été mises en place pour permettre la montée en régime de l'équipe travaillant sur la ligne de services « Énergie ». Un second chef de projet affecté au développement de celle-ci a ainsi été recruté en 2023.

À SAVOIR !

Les projets déposés par IDELUX Projets publics dans le cadre du **programme FEDER 2021-2027**, portant sur la rénovation énergétique et l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau des bâtiments publics, ont été approuvés par le Gouvernement wallon pour un montant total de 16,4 M €.

PROJETS



3

nouveaux contrats



4

nouvelles lignes de métier/
projets structurants

NOUVELLE LIGNE DE SERVICES « ÉNERGIE » APPROBATION DE LA VISION



Le Groupe IDELUX a fait le choix de développer une nouvelle ligne de services axée sur l'énergie, dans le but de soutenir les initiatives visant à rendre le territoire provincial autonome sur le plan énergétique d'ici 2035-2040.

En date du 16 juin 2023, le Conseil d'administration a approuvé la vision et l'ambition présentées dans ce cadre et a validé les quatre axes prioritaires : les réseaux de chaleur, les communautés d'énergie, la mobilité électrique et la rénovation énergétique des bâtiments.

RÉSEAUX DE CHALEUR & COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE À ARLON, MARCHE ET NASSOGNE LANCEMENT DES PREMIÈRES ÉTUDES



En 2023, dans le cadre du déploiement de sa nouvelle ligne de services « Énergie », IDELUX Projets publics a été sollicitée pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la création de communautés d'énergie et/ou de réseaux de chaleur sur les communes de Marche-en-Famenne, Arlon et Nassogne. Les premières études de préféabilité ont ainsi pu démarrer dans ce contexte.

A.9 : TRANSITION NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Nous souhaitons placer la transition numérique au cœur de nos priorités stratégiques. C'est dans cette optique que nous avons entrepris, en 2023, une série d'actions concrètes :

- une mise à disposition de marchés-cadres à l'attention des communes avec un accompagnement à l'implémentation d'applications/logiciels, en veillant tout particulièrement à leur interopérabilité ;
- une mise à disposition de marchés-cadres pour offrir un accompagnement complet en matière de cybersécurité aux communes ;
- une mise à disposition de marchés-cadres à l'attention des communes visant à fournir une assistance aux services communaux dans l'audit, la gestion et la maintenance de leur infrastructure informatique ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes dans des projets tels que le déploiement de parkings intelligents ou l'intégration de la réalité augmentée dans des projets touristiques.

Parallèlement à ces initiatives, nous avons également accompagné et conseillé les communes dans leurs candidatures aux appels à projets visant notamment la couverture des zones blanches et la mise en œuvre de logiciels et d'équipements « smart ».

PROJETS



12

nouveaux contrats



1

nouvelle ligne de métier/
projet structurant

NOUVELLE LIGNE DE SERVICES « CYBER »
LANCEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA PÉPINIÈRE
& LA PROVINCE



Face à la croissance des menaces cyber, IDELUX Projets publics a lancé un marché de services portant sur l'accompagnement global en cybersécurité pour les institutions publiques de la province de Luxembourg (communes, CPAS, intercommunales, ...). Cette offre de service permet aux communes de bénéficier de l'expertise transversale d'un seul interlocuteur pour l'ensemble des projets de cybersécurité, avec des solutions sur mesure adaptées à leurs besoins et ressources. L'accord-cadre inclut des audits, des solutions de sécurité, des programmes de sensibilisation et des services managés pour externaliser les services en cybersécurité.

PARKINGS INTELLIGENTS À ARLON ET DURBUY
CAP SUR DES VILLES PLUS CONNECTÉES



Grâce à des panneaux LED et une application mobile, ce projet innovant permet de connaître en temps réel les disponibilités de stationnement dans ces deux villes, offrant l'opportunité aux citoyens et aux visiteurs de prendre de meilleures décisions sur leurs déplacements. Les parkings sont équipés de capteurs et de caméras, assurant un comptage précis des places disponibles. À Arlon, une fonctionnalité supplémentaire affiche également la qualité de l'air. Outre le fait de solutionner le stationnement, ce projet doit permettre d'améliorer la politique de mobilité grâce aux statistiques disponibles et de favoriser une meilleure qualité de l'air en guidant les conducteurs directement vers les parkings disponibles.

A.10 : LEASING IMMOBILIER

OCTROYER DES FINANCEMENTS VIABLES AUX ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

Après plusieurs années de décisions extrêmement soutenues, l'exercice 2023 marque un retour à un niveau plus traditionnel, mais toujours satisfaisant. Bien que l'inflation se soit apaisée, le marché des taux est demeuré tendu, particulièrement pour ce qui concerne les taux courts, ce qui a incité les entreprises à adopter une position attentiste vis-à-vis de leurs investissements. Le soutien aux PME (5 dossiers) ainsi que l'inscription dans les axes stratégiques d'IDELUX (4 dossiers) sont néanmoins confirmés.

FINANCEMENTS



8

nouveaux dossiers
décidés



5

dossiers concernant
des TPE-PME



22 M €

en décisions de financement
à charge d'IDELUX Finances



34/416

emplois créés/maintenus

HT INVEST (NEUFCHÂTEAU)

PROJET D'UNE PLATEFORME DE DISTRIBUTION/PRODUCTION DE BOIS



Un financement en pool bancaire pour un montant de 7 872 647,11 € avait été accordé en 2022 à HT Invest, société active dans la gestion immobilière. Ce soutien a permis le démarrage de la construction d'une plateforme de distribution/production de bois sur Ardenne Logistics à Neufchâteau en 2023. Une bonne nouvelle pour le développement de notre parc d'activités logistique.

RHEA (LIBIN)

FINANCEMENT D'UN CENTRE OPÉRATIONNEL DE SÉCURITÉ



Le Groupe RHEA, acteur de réputation internationale spécialisé dans les services en cybersécurité, s'était vu accorder un financement en pool bancaire à hauteur de 13 108 947,65 € en 2022. Cette décision favorable a permis le lancement de la construction d'un centre opérationnel de sécurité à Transinne. Cet investissement s'inscrit dans notre volonté de positionner le Pôle Redu-Transinne comme un acteur de premier plan dans la lutte cyber.

B.1 : IMPLANTATION DES ENTREPRISES PROSPECTION, VENTE DE PARCELLES, LOCATION DE BÂTIMENTS

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



EXPLOITER ET GÉRER

En dépit d'un contexte de « polycrise » (crise énergétique, difficultés post-covid 19, situation géopolitique, inflation croissante, etc.), 27 entreprises ont choisi de s'implanter sur nos parcs d'activités en 2023, couvrant approximativement 26 ha de terrains mis à disposition. C'est une nouvelle encourageante !

Néanmoins, nous observons un net ralentissement des contacts au cours du second semestre 2023. De plus, nous constatons également un phénomène de ralentissement des échanges et l'abandon de certains projets internationaux en raison de la crise actuelle.

À SAVOIR !

- 42 contrats de location sont en cours dans nos halls relais.
- 24 contrats de location sont en cours dans nos centres d'entreprises.
- Le chiffre d'affaires des terrains vendus en 2023 s'élève à 7,5 M €.
- Le chiffre d'affaires des bâtiments loués en 2023 s'élève à 2,4 M €.

IMPLANTATIONS



27
entreprises

VENTES DE TERRAINS



255 700 M²
leur ont été vendus

TAUX D'OCCUPATION DE NOS BÂTIMENTS



87 %

EMPLOIS CRÉÉS/MAINTENUS



321
emplois

PROSPECTION



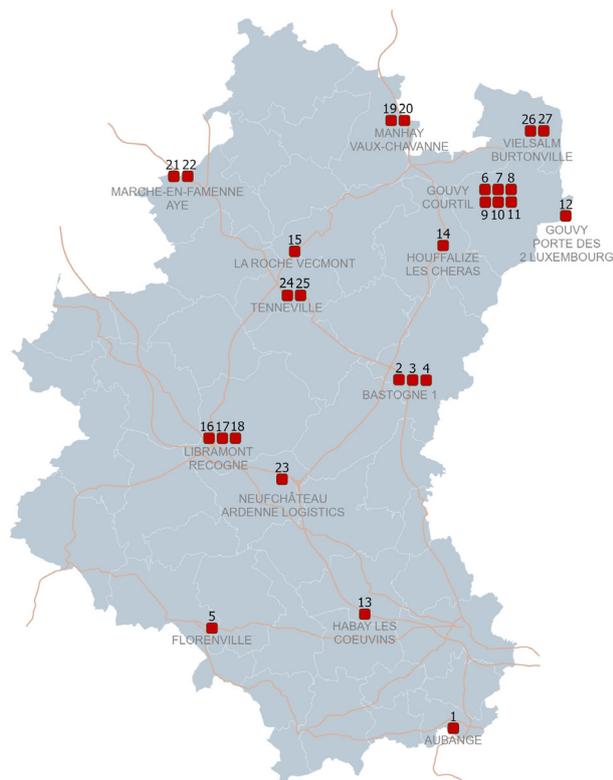
38 dossiers constitués et envoyés

14 contacts directs formels, rencontres, visites de sites, etc.

1 dossier réussi

CARTE DES VENTES 2023

1	JOST LOGISTICS
2	WITRANS
3	WARIN
4	ACTUEL SERVICES
5	CHAUFFAGE CAMUS
6	ARDENNE CONTAINER
7	PONCELET ET FILS
8	TIGÉ BOATS EUROPE
9	DECHAMPS-GAZ
10	PATTON CAVALRY MUSEUM
11	RENE LEJEUNE & FLIS
12	ARDENA
13	HABAY ROAD SERVICES
14	BOUVY Jean-Christophe
15	ISOSTAR
16	CARRELAGE FROMONT - BROLET
17	HENNAUX TERRASSEMENT
18	VIDANGE LIBRAMONTOISE
19	FX Transport
20	LESENFANTS JULIEN
21	FACOZINC
22	JMEI
23	DENDERWOOD
24	TISSOT LAURENT
25	CARRIÈRE MERCIER (TORRES MARQUES INVEST)
26	CIBB (LENAERS)
27	UNILIN



ARDENNE LOGISTICS IMPLANTATION DE LA SOCIÉTÉ MORSSINKHOF



2023 a été marquée par l'arrivée du Groupe familial hollandais Morsinkhof-Rymoplast. Leur décision d'investir plus de 100 millions d'euros dans la création d'une usine de recyclage de bouteilles en plastique PET sur le parc d'activités économiques d'Ardenne Logistics témoigne de leur confiance dans notre région. Cette initiative prometteuse ouvre la voie à la création de plus de 100 emplois locaux.

HALLS RELAIS UN SUCCÈS GRANDISSANT



Les 6 nouveaux halls relais (à Léglise, Florenville et Saint-Hubert) ont été loués presque immédiatement après leur mise sur le marché, démontrant l'engouement et l'intérêt grandissant des petites et moyennes entreprises pour ces espaces adaptés à leurs besoins dans leur phase de démarrage.

B.2 : RENFORCER LE SERVICE APRÈS-VENTE POUR LES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



EXPLOITER ET GÉRER

En 2023, l'organisation de rencontres d'entreprises a repris un rythme soutenu, marquant une dynamique significative.

Pour l'année 2024, une refonte majeure de ces rencontres est envisagée, incluant le regroupement des territoires géographiques et la standardisation des sujets abordés, parmi d'autres mesures stratégiques.

CLUBS D'ENTREPRISES



25

rencontres organisées au travers des clubs ou via les copropriétés

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

MISE EN PLACE DE BORNES DE RECHARGE RAPIDE



En 2023, un projet ambitieux concernant l'électromobilité a été lancé au sein de nos parcs d'activités économiques. Nous avons initié un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de bornes de recharge ultra rapide. En plus de positionner notre territoire au premier plan de la transition vers des modes de transport durables, cette initiative encourage la mobilité électrique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et répond aux besoins croissants des utilisateurs de véhicules électriques dans nos zones économiques.

PARTENARIAT

IDELUX ACCOMPAGNE LE CLUB DES 2 PROVINCES



Le Club des 2 Provinces (C2P), réunissant Namur et le Luxembourg, a célébré ses 10 ans d'existence le 13 octobre 2023, en présence de plus de 100 petites et moyennes entreprises ainsi qu'indépendants. Cette remarquable décennie, activement soutenue par IDELUX et le BEP, illustre l'engagement en faveur du développement économique local.

C.1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Malgré une équipe réduite, nous avons maintenu une présence active auprès de nos clients, en écoutant attentivement leurs besoins, en les aidant dans leur développement et en leur proposant des solutions de financement adaptées.

Nous avons orchestré nos efforts pour accompagner nos entreprises dans leur transition, y compris énergétique et bas carbone, ainsi que pour offrir un soutien aux porteurs de projets et aux start-up pour concrétiser leurs idées.

À la fin de l'année 2023, nous avons obtenu de la part du Gouvernement wallon la confirmation de la subsidiation de nos métiers d'accompagnement pour les trois années à venir, dans le cadre de la Réforme de l'accompagnement des entreprises en Wallonie.

À SAVOIR !

- **22 actions thématiques collectives*** ont été réalisées .
- **439 entreprises** ont bénéficié de ces actions thématiques collectives (actions de sensibilisation collectives IDELUX Développement et/ou en partenariat).

*Il s'agit d'accompagnements collectifs (des entreprises, au sens large donc incluant porteurs de projets/start-up, etc), et plus concrètement d'ateliers collectifs, réunissant plusieurs entreprises autour d'un sujet, d'une thématique particulière.

INNOVATION



88

entreprises rencontrées
personnellement

62

entreprises
diagnostiquées

17

entreprises
accompagnées



66

projets de financement
obtenus (montant total : 0,69 M€)

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES ENTREPRISES IDELUX COMME CATALYSEUR DE CROISSANCE



En 2023, le Pôle Accompagnement d'IDELUX a activement soutenu la croissance des entreprises locales. Des exemples tels que la société Gustin, une TPE/PME prospère, et la start-up spécialisée en biotechnologie, ATB Therapeutics, témoignent de notre engagement à booster le développement économique et l'innovation. Grâce à un accompagnement sur mesure, nous avons contribué à renforcer leur position sur le marché et à favoriser leur expansion.

GALAXIA SPACE INNOVATION ET DE 12 !



Le programme d'incubation de start-up « Galaxia Space Innovation », coordonné par IDELUX, a sélectionné sa 12^e start-up. Une nouvelle étape dans notre mission de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le domaine spatial. Grâce à l'aide financière de l'ESA et du Gouvernement wallon, ainsi qu'à l'accompagnement avisé de nos équipes et de nos partenaires, nous offrons à cette nouvelle entreprise les ressources nécessaires pour prospérer et repousser les frontières de l'exploration spatiale.

C.2 : BIOTECH, SPATIAL, BOIS, AGROALIMENTAIRE ET LOGISTIQUE

RENFORCER CES 5 ÉCOSYSTÈMES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

En 2023, nous avons continué à avancer dans le développement du Pôle d'excellence en cybersécurité à Galaxia, dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Plus précisément, nous avons poursuivi les réflexions accompagnant l'installation des infrastructures stratégiques que sont le cyber range et le démonstrateur quantique au sein de nos bâtiments. La deuxième édition de l'École Cyber, organisée en décembre, a quant à elle surpassé la précédente, avec plus de 200 personnes.

Au sein des écosystèmes bois et agroalimentaire, l'union fait la force reste le mot d'ordre ! Des clubs sectoriels rassemblant des entreprises de chacun de ces deux secteurs prioritaires se sont structurés, favorisant ainsi une dynamique collaborative. Dans le même ordre d'idées, des projets de symbiose industrielle ont été initiés autour des parcs d'activités économiques de Bastogne et de la zone Bertrix-Librumont-Neufchâteau (BerLiN).

Le secteur du biotech n'est pas en reste avec la mise en exploitation du bâtiment du Novalis Boost Up Center qui a rapidement trouvé un client intéressé pour y développer ses activités innovantes.

ÉCOSYSTÈMES



4

**actions thématiques collectives*
dans nos écosystèmes**

* Il s'agit d'accompagnements collectifs (des entreprises, au sens large donc incluant porteurs de projets/start-up, etc), et plus concrètement d'ateliers collectifs, réunissant plusieurs entreprises autour d'un sujet, d'une thématique particulière.



250

**entreprises ayant bénéficié de nos
actions thématiques collectives
dans nos écosystèmes**

4

**entreprises accompagnées
dans nos écosystèmes**

CYBERSÉCURITÉ
2^E ÉDITION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE
À GALAXIA



En décembre 2023, la deuxième édition de l'école « Cyberwal in Galaxia » s'est déroulée avec succès à l'Euro Space Center. Plus de 220 participants, venant de toute l'Europe, ont pris part à cet événement qui a marqué un tournant important dans la stratégie wallonne en matière de cybersécurité et a affirmé sa position d'acteur central dans l'arène internationale de ce secteur.

ÉVÉNEMENT LOGISTIQUE
50 ACTEURS DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC



En collaboration avec Logistics in Wallonia et la CCILB, IDELUX a orchestré un événement dédié au domaine du transport et de la logistique le 1^{er} juin 2023, réunissant plus de 50 acteurs des secteurs privé et public. Parmi les participants se trouvaient des entreprises telles que Sud Fresh Logistics, Burgo Ardennes, Scott et bien d'autres encore. Cette initiative a permis d'échanger des idées, de renforcer les collaborations et de stimuler l'innovation dans le secteur logistique.

C.3 : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT MAÎTRISE JURIDIQUE RENFORCÉE AU BÉNÉFICE D'IDELUX, DES ENTREPRISES ET DES COMMUNES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Nouveau décret déchets, réforme du CoDT, les législations environnementale et urbanistique évoluent et gagnent en complexité.

2023 signe l'aboutissement de dossiers complexes ayant mobilisé sur la durée une somme importante d'expertises et de ressources au sein du Service : accompagnement à la réalisation d'études d'incidences, diagnostics en matière d'assainissement des sols, gestion des terres excavées, voiries, dérogations au plan de secteur, etc. pour des secteurs très divers : recherche, activités de laboratoire d'analyses, villages de vacances, unités de biométhanisation, bois et énergie, agroalimentaire, etc.

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



35

permis externes délivrés



12

veilles

OBTENTION DE PERMIS

INSTALLATION DE MODULES DE BIOMÉTHANISATION



En 2023, cinq permis ont été obtenus pour l'installation de modules de biométhanisation annexes à des exploitations agricoles. Cette avancée permettra aux agriculteurs de produire de l'énergie à partir des effluents d'élevage, tels que le lisier, pour répondre aux besoins énergétiques de leurs exploitations. De plus, cette énergie verte pourra être injectée directement dans le réseau public.

OBTENTION SUR RECOURS D'UN PERMIS UNIQUE

ENTREPRISE DE FABRICATION DE FRIGOLITE



En 2023, une étape décisive a été franchie pour une entreprise de fabrication de polystyrène expansé basée à La Roche-en-Ardenne avec l'obtention sur recours d'un permis unique. Cette avancée, permise grâce à l'expertise de notre équipe du Service Droit de l'environnement, marque le début d'un projet concret visant à construire et exploiter une unité de production de ce matériau plus communément appelé frigolite.

C.4 : APPUYER LA STRATÉGIE TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Le service Stratégie territoriale a poursuivi son accompagnement aux équipes dans la préparation et le dépôt des projets européens. Les décisions relatives au FEDER ont été communiquées en avril, tandis que d'autres programmes tels que le Plan de relance, les Interreg Grande Région et France-Wallonie-Vlaanderen ont été identifiés, analysés et ont fait l'objet de dépôts de projets.

En parallèle, nous avons au cours de l'année 2023 :

- co-piloté la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière, préparant ainsi ce territoire à la future programmation européenne tout en identifiant une dizaine de projets de redéploiement pour les services du Groupe et les partenaires du territoire ;
- renforcé, avec nos partenaires, les écosystèmes économiques dans les secteurs du bois et de l'alimentaire, et avons finalisé la stratégie pour l'écosystème biotech tandis que, dans le cadre du projet Ganesh, nous avons maintenu, avec l'ensemble des acteurs impliqués, un accompagnement soutenu des entreprises en matière de recrutement ;
- alimenté le comité de pilotage de la coopération Wallonie - Luxembourg en partageant nos réalités territoriales et en mettant en lumière nos enjeux transfrontaliers ;
- activement contribué à la mise en place des zones fonctionnelles transfrontalières (ZFT) Interreg Grande Région.

ÉCOSYSTÈMES



3

**feuilles de route
(biotech, bois et agroalimentaire)**

COLLABORATION WALLONIE - GDL

6

**secteurs
prioritaires**

PROJETS FEDER
24 PROJETS RETENUS



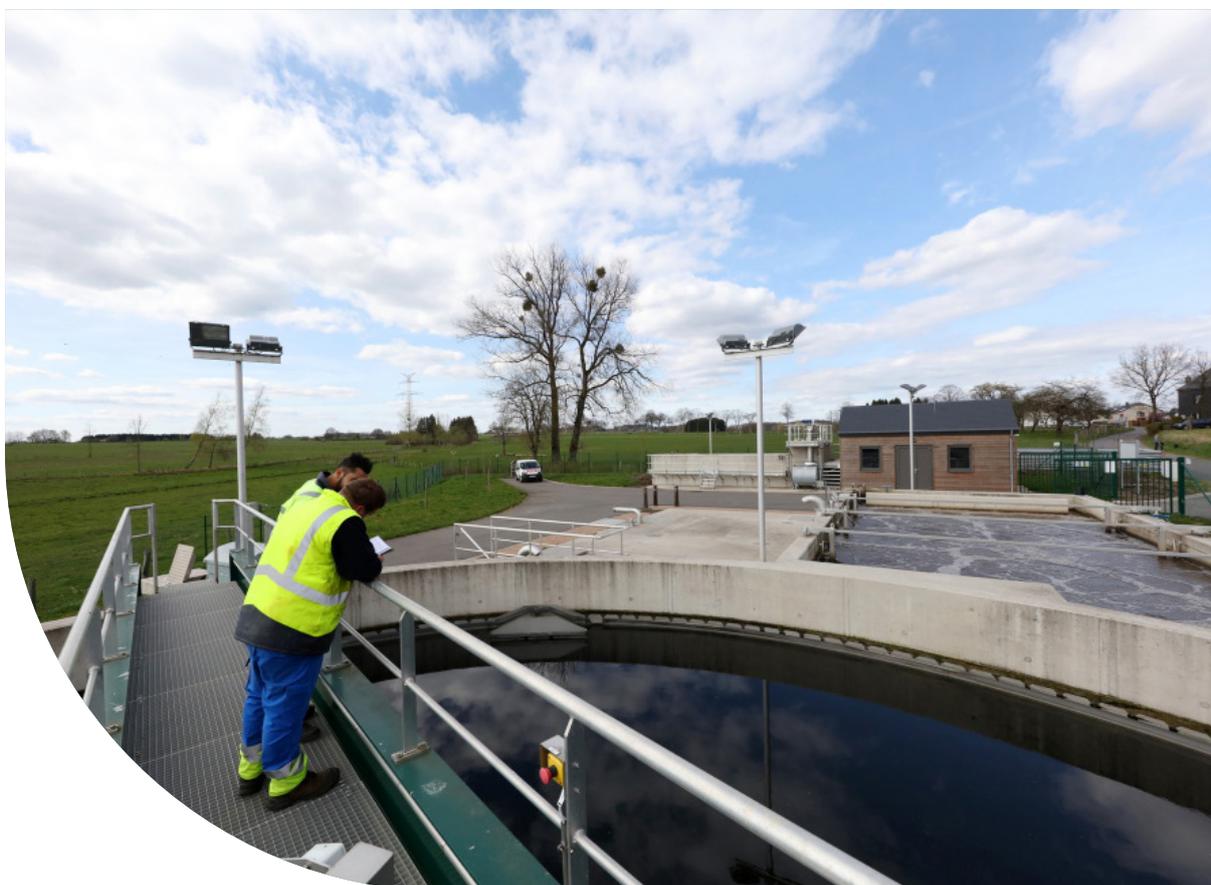
En avril 2023, le Gouvernement wallon a sélectionné 24 projets FEDER déposés par le Groupe IDELUX et ses partenaires. Le Gouvernement a ainsi octroyé un montant très important de près de 45 millions € pour mener à bien ces projets financés par l'Europe et la Wallonie. Bravo aux équipes qui ont fourni un travail de qualité !

**SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
DE LA WALLONIE (SDT-W)**
ANALYSE ET REMISE D'AVIS



Les Services d'IDELUX ont analysé le projet de Schéma de développement du territoire de la Wallonie (SDT-W) et ont remis un avis constructif sur ce document qui deviendra la stratégie wallonne d'aménagement du territoire et de développement territorial pour les dizaines d'années à venir. Cet avis a été envoyé et présenté à toutes les communes partenaires du Groupe IDELUX en vue de nourrir leur délibération.

GESTION DES EAUX



NOTRE ACTION EN DEUX MOTS

Concevoir et réaliser, exploiter et gérer, accompagner et conseiller imprègnent nos actions. Cela va du traitement et de l'épuration des eaux usées à l'accompagnement dans la gestion des eaux pluviales, en passant par la protection et la sécurisation de la production et de la distribution d'eau potable, sans oublier la sensibilisation à la préservation des ressources en eau.

Nos activités en lien avec l'ODD 6 impactent aussi les ODD ci-dessous :



CHIFFRES CLÉS

21 COMMUNES AUTONOMES ACCOMPAGNÉES DANS LEUR GESTION DE L'EAU POTABLE

102 STATIONS D'ÉPURATION EXPLOITÉES

164 STATIONS DE POMPAGE, DONT 7 BASSINS D'ORAGE

330 KILOMÈTRES DE COLLECTEURS EXPLOITÉS

49 MILLIONS DE M³ D'EAUX USÉES ÉPURÉES



Une certification ISO 9001 et un enregistrement EMAS, remis par un organisme agréé indépendant, valident nos bonnes pratiques et nos performances environnementales.

VIDÉO RÉTROSPECTIVE

Retrouvez la vidéo bilan de 2023 via ce QR Code :





NOTRE MÉTIER

ASSAINISSEMENT

- concevoir et réaliser des ouvrages d'épuration et de collecte
- concevoir et réaliser des égouts
- collecter et épurer les eaux usées
- contrôler la qualité des eaux rejetées
- assurer le fonctionnement des ouvrages 24h/24h
- objectiver en permanence le rapport coût/efficacité
- optimiser la valorisation agricole des boues et diminuer la production de déchets non valorisables
- aider les communes à gérer les réseaux d'égouttage
- réaliser le cadastre des réseaux de collecte
- vérifier la conformité des habitations en zone d'assainissement autonome

EAUX PLUVIALES

- modéliser les réseaux de collecte
- accompagner les communes et les particuliers dans la gestion intégrée des eaux pluviales
- étudier et mettre en œuvre des ouvrages de lutte contre le ruissellement d'origine agricole
- rechercher des solutions pour lutter contre les inondations en collaboration avec les acteurs de terrain (gestionnaires de cours d'eau, contrats de rivière, communes...)

EAU POTABLE

- concevoir et réaliser des ouvrages de production/ traitement/distribution d'eau potable visant la sécurisation de l'approvisionnement
- délimiter les zones de prévention de captage
- étudier et réaliser des travaux de protection des captages
- développer un cadastre des réseaux
- aider les communes à exploiter leurs ouvrages d'alimentation en eau potable
- concevoir des campagnes d'analyse de la qualité de l'eau distribuée
- proposer aux communes de prendre part aux différents programmes de contrôles existants pour évaluer la qualité des eaux distribuées

TRANSVERSAL

- conscientiser à la préservation de la qualité des masses d'eau et des écosystèmes qui en dépendent
- sensibiliser à la gestion globale, intégrée et durable de nos ressources en eau
- mettre des outils de communication et d'information à disposition des communes, des entreprises, des écoles et des citoyens
- accompagner les communes dans l'application des législations « eau »
- proposer aux communes des solutions de cartographie digitale pour la gestion des eaux

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

CONCEVOIR & RÉALISER	EXPLOITER & GÉRER	ACCOMPAGNER & CONSEILLER
		
Concevoir et réaliser des infrastructures de type station d'épuration, collecteur, égouttage, infrastructures de production et de distribution d'eau potable	Gérer de façon optimale le traitement des eaux urbaines résiduaires	Conseiller les communes et mener des actions de sensibilisation
OBJ STRAT A1 : Développer et rénover les infrastructures d'assainissement collectif (stations d'épuration, collecteurs et égouttage)	OBJ STRAT B1 : Ouvrages d'épuration : traiter les eaux usées et les gérer avec efficacité	OBJ STRAT C1 : Accompagner notre territoire dans la lutte contre les inondations et vers une gestion intégrée des eaux pluviales
OBJ STRAT A2 : Réseaux d'égouttage et de collecte : améliorer leur connaissance (collecteur et égouttage)	OBJ STRAT B2 : Boues d'épuration : optimiser leur valorisation	OBJ STRAT C2 : Eau potable : accompagner l'autonomie communale
OBJ STRAT A3 : Développer et rénover des infrastructures de production et de distribution d'eau potable	OBJ STRAT B3 : Ouvrages d'épuration : optimiser leur efficacité énergétique	OBJ STRAT C3 : Améliorer la collecte et le traitement des eaux urbaines résiduaires
	OBJ STRAT B4 : Ouvrages d'épuration : maîtriser les coûts d'exploitation	
	OBJ STRAT B5 : Aider à la gestion des infrastructures communales (eaux potables, eaux usées, eaux pluviales)	

CONTEXTE – POINT D'ATTENTION 2023

En 2023, un important travail préparatoire a été fourni pour l'établissement du nouveau contrat de service* entre la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et IDELUX Eau. Ce contrat, qui redéfinit la ligne de conduite de la collaboration à partir du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 20 ans, va impacter notre métier. Il s'inscrit dans la volonté wallonne de gérer efficacement les dépenses budgétaires en favorisant l'autonomie responsable de chaque acteur, tout en tenant compte des évolutions des métiers et des besoins territoriaux. Il introduit un nouveau mode

de financement des activités, une centralisation des dépenses énergétiques wallonnes par la SPGE, et encourage la transversalité des métiers liés à l'eau ainsi que l'adoption d'innovations technologiques (logiciels intelligents, plus grande autonomie énergétique).

Par ailleurs, la fin de l'année 2023 aura également mis en lumière la problématique des PFAS dans le secteur de l'eau. Le domaine de l'eau potable a été en première ligne sur le sujet mais l'impact et les mesures à prendre au niveau des

eaux de rejets de nos ouvrages et de nos boues valorisées en agriculture doivent également être évalués. Sans attendre les futures impositions en la matière, IDELUX Eau et la SPGE anticipent ces questions et les réponses à y apporter au travers d'un monitoring complet qui donnera ses premiers résultats en 2024.

* Le contrat de service lie la SPGE et les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) en Région wallonne. IDELUX Eau est l'OAA en province de Luxembourg.

A.1 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DÉVELOPPER ET RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES STATIONS D'ÉPURATION, COLLECTEURS ET ÉGOUTTAGE

GESTION DES EAUX



CONCEVOIR ET RÉALISER

Avec la mise en service en 2023 des stations d'épuration de Nothomb et Tontelange, la province de Luxembourg comptabilise 102 stations d'épuration exploitées par IDELUX Eau. Ces ouvrages épurent 85,71 % des 377 600 équivalents-habitants* situés en zone d'assainissement collectif.

Trois stations déjà en service ont également été inaugurées à Lischert, Metzert et Plain de Holset.

À SAVOIR !

***Définition de l'équivalent-habitant⁽¹⁾** : il représente la pollution moyenne journalière des eaux usées rejetées par une personne pour satisfaire l'ensemble de ses besoins domestiques.

⁽¹⁾ EH, définition du Code de l'eau : l'EH représente une unité de charge polluante ayant : 60 g de DBO5 par jour ; 135 g de DCO par jour ; 90 g de MES par jour ; 9,9 g d'azote total par jour ; 2,2 g de phosphore par jour et un débit de 180 litres par jour.
DBO5 : demande biologique en oxygène. DCO : demande chimique en oxygène. MES : matières en suspension.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



76,9 %

de la population située en zone d'assainissement collectif

INVESTISSEMENTS



18

égouts réalisés - 7 429 mètres
(stade réception provisoire)

5

collecteurs réalisés - 4 266 mètres
(stade réception provisoire)

TRAVAUX NOTIFIÉS



14

2 stations, 0 collecteur,
12 égouttages



4,49 M €

de montant des travaux HTVA

INAUGURATION DE STATIONS D'ÉPURATION ET DE 100 AVEC PLAIN DE HOLSET !



En mars 2023, les stations d'épuration de Lischert (350 EH) et Metzert (750 EH) ont été inaugurées, propulsant ainsi le taux de population dont les eaux usées sont traitées à 60 % sur la commune d'Attert. En épurant les eaux usées de ces agglomérations, ces installations jouent un rôle important dans la protection des masses d'eau du bassin hydrographique de la Moselle et de la zone Natura 2000 « Bassin de l'Attert ».

Le 2 juin 2023, un événement marquant a eu lieu avec l'inauguration de la station d'épuration de Plain de Holset (180 EH), 100^e station exploitée par IDELUX Eau. Fonctionnant selon le principe innovant des filtres plantés de roseaux, cette station contribue à protéger la zone de baignade de Hotton.

CONSTRUCTION DE STATIONS D'ÉPURATION 5 CHANTIERS LANCÉS EN 2023



2023 a vu le démarrage de la construction de cinq stations d'épuration ! Ces chantiers, situés respectivement à Tintange (250 EH), Udange (1 500 EH), Nobressart (1 600 EH), Guirsch (300 EH) et Regné (300 EH), représentent un investissement global de 5,9 millions €.

■ A.2 : RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE ET DE COLLECTE : AMÉLIORER LEUR CONNAISSANCE (COLLECTEURS ET ÉGOUTTAGE)

GESTION
DES EAUX



CONCEVOIR ET RÉALISER

Le curage, l'endoscopie et le cadastre des réseaux existants sont essentiels pour optimiser la gestion technique des ouvrages de collecte.

En 2023, 39 km supplémentaires de réseaux (collecteurs et égouttage) ont été cadastrés et 145 km de réseau d'égouttage ont été curés. Avec 39 communes adhérentes, le curage préventif des égouts répond à un besoin territorial indispensable pour assurer le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement.

À SAVOIR !

- **Le curage préventif** des réseaux contribue au bon entretien des canalisations. Il nettoie et élimine la majorité des résidus qui sont parfois évacués avec les eaux usées et qui adhèrent aux parois. Il limite ainsi les interventions de débouchage - plus onéreuses - en cas de colmatage d'une canalisation.
- Avant toute construction d'une nouvelle station d'épuration, il est nécessaire de réaliser **une étude diagnostique** pour mettre en évidence la situation hydraulique des réseaux, identifier la nature des travaux à réaliser, acquérir la connaissance de l'état structurel et fonctionnel du système de collecte. Une étude indispensable à la gestion patrimoniale des réseaux qui permet aussi de prévenir et de limiter l'intrusion d'eaux claires parasites dans le processus d'assainissement. En 2023, 2 études diagnostiques ont été réalisées sur les agglomérations des futures stations d'épuration d'Amberloup et de Léglise.

RÉSEAUX



88,01 %

du réseau cadastré
(2 061 km / 2 335 km)

Linéaire reconnu
et cadastré en 2023

+ 1,67 % (39 km / 2 335 km)



330 km

cumulés de collecteurs
exploités

COMMUNES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS
FINALISATION DES CURAGES ET DES INSPECTIONS
TÉLÉVISÉES DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE



Le programme « post-flooding » mis en place après les inondations survenues en juillet 2021 s'est clôturé en 2023 par la réalisation des dernières missions d'inspection visuelle et de curage dans les communes impactées de manière significative par ces inondations. Un travail consciencieux mené par l'équipe de la Gestion Technique des Réseaux (GTR) dans les communes de Durbuy, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Marche-en-Famenne, Nassogne et Rendux.

GESTION INTÉGRÉE DE L'ÉGOUTTAGE (GIEg)
LANCEMENT D'UN PROJET PILOTE WALLON



La SPGE a lancé les premières réunions rassemblant l'expertise wallonne des 7 Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) en termes de gestion des réseaux de collecte et d'égouttage. IDELUX Eau participe activement au projet pilote qui se penche sur la Gestion Intégrée de l'Égouttage (GIEg) avec pour objectif d'inclure dans un même modèle les réseaux d'assainissement (égouttage, collecte et assainissement). Une telle gestion conduirait à une meilleure exploitation des réseaux et, par ce biais, à une amélioration de l'état des masses d'eaux.

A.3 : PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : DÉVELOPPER ET RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES

GESTION DES EAUX



CONCEVOIR ET RÉALISER

En étroite collaboration avec les communes autonomes ou en partenariat avec la SWDE, la production et la distribution d'eau potable requiert une expertise interdisciplinaire. De la conception, la réalisation, l'exploitation ou la rénovation des infrastructures à la contribution aux études de sécurisation de l'alimentation en eau potable, une volonté commune se dessine : assurer la pérennité des ressources hydriques pour tous !

En 2023, 8 nouvelles infrastructures ont été réceptionnées dans les agglomérations d'Attert, Libramont, Manhay pour les communes et Arlon (3 dossiers), Fauvillers et Houffalize pour la Société wallonne des eaux (SWDE).

TRAVAUX NOTIFIÉS



18
dans 11 communes

4,25 M €
de montant des travaux HTVA

ASSISTANCE DANS LE MONTAGE DE PROJETS CENTRE DE PRODUCTION DE TINTIGNY



En 2023, nous avons mené l'étude du projet de construction d'un nouveau centre de production d'eau sur la commune de Tintigny. Ces travaux ont été décidés par la Commune afin répondre à la croissance de population tout en assurant la sécurisation des ressources en eau. Outre les mesures de protection de captage, le projet intègre la construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 100 m³ ainsi que la mise en place d'une station de pompage reliant le captage d'Hapchumont au réservoir existant de Saint-Vincent. La conduite de liaison a été installée lors de la réalisation de la venelle reliant Tintigny et Bellefontaine. Ce chantier de plus de 700 000 € devrait débuter en 2024.

CONTINUITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE SUIVI DES PROJETS DU SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL

Nouveaux projets prioritaires régionaux



La SWDE a réaffirmé sa confiance dans notre bureau d'études pour le suivi des projets d'approvisionnement en eau en province de Luxembourg, en accord avec le Schéma régional des ressources en eau (SRRE). L'ambition est de sécuriser 20 000 raccords pour répondre aux défis posés par la sécheresse et la croissance démographique. Nos équipes vont mener le suivi des études, la direction des travaux et la surveillance de chantier dans 5 dossiers majeurs (pour un investissement de plus de 19 millions €), en veillant aux intérêts des 21 communes luxembourgeoises autonomes. Ces investissements vont compléter des projets déjà en cours comme le schéma directeur au niveau d'Houffalize (dossier estimé à 10 millions €).

B.1 : OUVRAGES D'ÉPURATION

TRAITER LES EAUX USÉES ET LES GÉRER EFFICACEMENT

GESTION
DES EAUX



EXPLOITER ET GÉRER

En province de Luxembourg, les techniques épuratoires de traitement des eaux usées mises en œuvre sont variées et se déclinent soit en process intensifs (boues activées, biodisques) ou extensifs (filtres plantés de roseaux, lagunages). Les procédés extensifs représentent à ce jour 92 % des stations d'épuration exploitées par IDELUX Eau. Cependant, les filtres plantés de roseaux offrent une solution épuratoire bien adaptée à notre territoire et à la faible densité de population qui le caractérise. La plupart des petites stations d'épuration à venir seront d'ailleurs basées sur ce procédé.

C'est la conjonction d'un réseau de collecte et d'égouttage fonctionnel et performant, d'une réduction des eaux claires parasites et d'un contrôle de la charge polluante en entrée de stations qui contribuent à optimiser le fonctionnement de nos stations d'épuration.

L'année 2023, relativement pluvieuse, comptabilise un volume d'eaux épurées de 49 millions de m³. Avec deux non-conformités enregistrées en 2023, nos ouvrages présentent un taux de conformité de 98 % par rapport aux normes de rejet en vigueur (DBO5, DCO, MES1, azote et phosphore). Des eaux épurées et rejetées vers le milieu naturel après traitement demeurent un gage de qualité/de l'efficacité de nos ouvrages !

(1) DBO5 : demande biologique en oxygène. DCO : demande chimique en oxygène. MES : matières en suspension.

À SAVOIR !

- Attentive à **la protection des travailleurs et à la sécurisation des sites**, IDELUX Eau a pris l'initiative, en concertation avec le SIPP et le Conseil des pompiers, de placer des coffrets PGP (Passe Général Pompier). Ces boîtiers à clés de secours, avec fermeture homologuée, garantissent l'accès aux pompiers et facilitent les interventions en cas d'urgence. En 2023, 6 stations d'épuration (Arlon, Athus, Bastogne, Marche, Libramont, Virton) et 3 sites exploités par IDELUX Environnement (Habay, Tenneville, Saint-Vith) possèdent déjà leur borne d'accès.
- Nous avons réalisé un total de **466 actions « sécurité »** en Exploitation Eau en 2023 : 186 dans la zone Nord, 124 dans la zone Centre et 156 dans la zone Sud. L'objectif principal de ces actions sécuritaires est de réduire les risques d'accident et d'améliorer de manière continue le cadre de travail et le bien-être de nos équipes.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



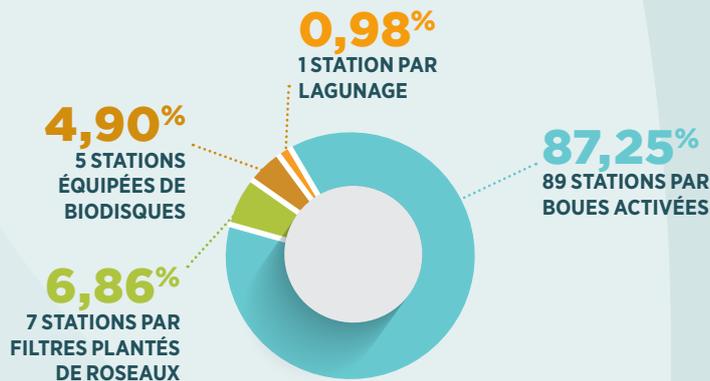
49 M M³

d'eaux épurées

91 %

de pollution globale éliminée par les stations d'épuration (13 351 tonnes en DCO)

RÉPARTITION DES PROCÉDÉS ÉPURATOIRES PAR STATION D'ÉPURATION



INDICATEUR DE DILUTION DES EAUX USÉES DU RÉSEAU DE COLLECTE



1,47* M³



40%
EAUX USÉES



60%
EAUX CLAIRES PARASITES

* Un facteur de dilution de 0 signifie que la station d'épuration est entièrement approvisionnée par des eaux usées. Si ce facteur est supérieur à 1, on considère les eaux entrantes comme significativement diluées. Problématique mais gérable. Formulé en %, cet indicateur signifie qu'en moyenne, l'eau traitée dans les stations d'épuration est pour 40 % de l'eau usée domestique « standard » et pour 60 % de l'eau claire « parasite ».

QUALITÉ DES EAUX REJETÉES

Des résultats bien meilleurs que la norme* :

EAUX USÉES (entrantes)

106 mgO₂/litre (DBO5)

249 mgO₂/litre (DCO)

135 mg/litre (MES)

EAUX ÉPURÉES** (sortantes)

5 mgO₂/litre (DBO5) ▶ (normes SPW 25 mgO₂/litre)

25 mgO₂/litre (DCO) ▶ (normes SPW 125 mgO₂/litre)

11 mg/litre (MES) ▶ (normes SPW 40 mg/litre)

* Afin de garantir le bon respect des normes, nous nous fixons comme objectif d'être 50 % sous les normes imposées par le Code de l'eau.
** Cet indicateur et les performances et objectifs qui y sont liés ont été vérifiés, validés et certifiés par un organisme indépendant sur base de normes reconnues.

PROJET SCADA CONTRÔLE À DISTANCE SUR 25 OUVRAGES



Le déploiement du système SCADA sur nos ouvrages d'épuration permet la récupération à distance des variables et autres données, établissant ainsi un lien entre les « hommes » et les « machines ». Ce système de supervision industrielle traite en temps réel un grand nombre de mesures et assure le contrôle à distance des installations, visant à assister nos équipes dans leurs tâches (comptabilité énergétique, centralisation des accès à distance pour les vidangeurs agréés, etc.). Implémentée en 2023 dans 3 stations d'épuration (Étalle, Haut-Fays et Rendeux) et 22 stations de relevage, cette innovation est donc désormais à la disposition des chefs d'équipe et des exploitants sur 25 sites supplémentaires. Un travail de programmation colossal et une avancée significative dans la modernisation de nos infrastructures grâce à l'implication des équipes.

ACTIONS SÉCURITÉ REPLACEMENT DES TRAPILLONS À CHARNIÈRES



IDELUX Eau applique une vigilance constante en matière de sécurité. Ainsi, nous recensons les dernières évolutions techniques existantes sur le marché afin d'optimiser l'exécution des tâches au bénéfice des travailleurs. En 2023, la décision fut prise de procéder au remplacement des trapillons articulés (avec charnières), présentant un risque plus élevé d'accident, par des trapillons non articulés. Pas moins de 110 trapillons (sur un total de 292 à remplacer) articulés équipant les déversoirs d'orage, qui sont inspectés mensuellement par les équipes d'exploitation, ont ainsi été remplacés. Une action, menée par la cellule Gestion Technique des Réseaux (GTR) en collaboration avec le Service Interne de Prévention et de Protection (SIPP), qui se prolongera en 2024.

B.2 : BOUES D'ÉPURATION

OPTIMISER LEUR VALORISATION

GESTION
DES EAUX



EXPLOITER ET GÉRER

Sous-produit ou résidu solide indissociable du traitement épuratoire des eaux usées, les boues d'épuration sont riches en éléments fertilisants utiles à l'agriculture. Privilégier la valorisation agricole des boues d'épuration repose sur l'obtention d'un certificat d'utilisation et d'une autorisation délivrés par les instances, mais aussi sur des contrôles stricts visant à garantir la qualité des boues.

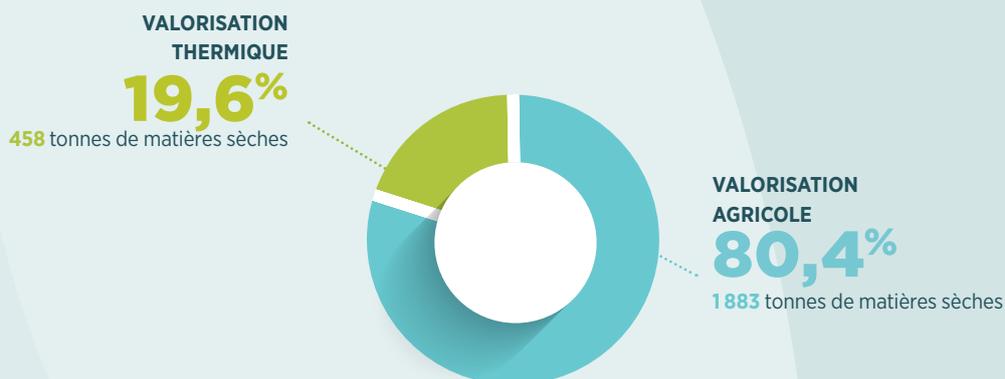
Filière de prédilection, elle représente un bel exemple d'économie circulaire. Elle contribue non seulement à la réduction des coûts et à la diminution de déchets voués à l'incinération pour les boues de moins bonne qualité. Valoriser les boues d'épuration en agriculture permet de réduire son empreinte écologique !

À SAVOIR !

Ces boues, issues des traitements primaire, secondaire ou tertiaire des eaux usées, sont récupérées au niveau du décanteur final avant d'être déshydratées par voie naturelle (lits de séchage) ou par voie mécanique (filtre-pressé, centrifugeuse).

Plusieurs filières existent : valorisation agricole par épandage pour les boues hygiénisées de très bonne qualité, valorisation énergétique par co-combustion dans des incinérateurs (biométhanisation, incorporation en cimenterie, énergie thermique) pour les boues de moins bonne qualité. Plus de 70 % des boues produites en Région wallonne sont valorisées en agriculture !

79 % DES BOUES VALORISÉES*



* Cet indicateur et les performances et objectifs qui y sont liés ont été vérifiés, validés et certifiés par un organisme indépendant sur base de normes reconnues.

VALORISATION AGRICOLE DES BOUES
RETOUR À LA NORMALE APRÈS L'ÉPISODE
DE CONTAMINATION



Un retour à la normale en 2023 ! Les boues de Dampicourt, contaminées aux PCB (polychlorobiphényles) à la suite des inondations de juillet 2021, ne montrent plus de contamination et ont réintégré la filière de valorisation agricole, tout en faisant l'objet d'un suivi régulier. Par ailleurs, les 6 plus grandes stations d'épuration en termes de capacité contribuent désormais à la valorisation agricole de leurs boues. En effet, les stations d'épuration de Bastogne-Rhin et de l'Eisch Amont (Steinfort) ont rejoint les stations déjà autorisées (Athus, Arlon, Dampicourt, Marche-en-Famenne). Une augmentation significative du volume traité pour cette filière !

B.3 : OUVRAGES D'ÉPURATION

OPTIMISER LEUR EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

GESTION
DES EAUX



EXPLOITER ET GÉRER

Maîtriser sa consommation énergétique est une priorité pour ce secteur ! Collecter et épurer des eaux usées sans discontinuité est énergivore. Les pompes et surpresseurs alimentant en oxygène les bactéries aérobies nécessaires au fonctionnement épuratoire de nos ouvrages fonctionnent 24h/24.

Le secteur de l'assainissement a aussi été confronté à la forte augmentation des coûts électriques et du gaz. En réponse à cela, la SPGE a décidé d'entreprendre des mesures urgentes visant à centraliser les consommations, à réduire les coûts et à acquérir davantage d'autonomie énergétique. Opter pour la production d'énergie verte grâce aux installations futures de panneaux photovoltaïques est un bel investissement pour l'avenir.

CONSOMMATION



6,2 W/EH
traités * **

En 2022, 6,5 W/EH traités

* Soit l'équivalent en électricité d'une ampoule économique allumée 24h/24h.
** Notre objectif : maintenir cette puissance consommée sous les 10 W/EH

GESTION EFFICIENTE DES INSTALLATIONS MISE À NIVEAU DES CABINES ÉLECTRIQUES



La rénovation complète de 5 cabines Haute Tension a été effectuée en 2023 dans les stations d'épuration d'Aubange, Neufchâteau, La Roche-en-Ardenne, Libramont-Lhomme et Vielsalm. Une mise en conformité nécessaire pour recourir à une gestion efficiente des installations, limiter les risques par une approche proactive et veiller à la sécurité des travailleurs. Ce programme de mise à niveau des cabines électriques continuera en 2024 avec la rénovation complète de la cabine Haute Tension alimentant la station d'épuration d'Arlon.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES CAP SUR LES ÉNERGIES VERTES DANS NOS STATIONS



Belle avancée en 2023 avec l'attribution de deux marchés portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Le premier marché, réalisé par la SPGE, rassemble toutes les stations d'épuration dont l'estimation de production électrique est égale ou supérieure à 30kVA (Arlon, Athus, Bastogne-Rhin, Dampicourt, Marche-en-Famenne). Le second marché, adjugé individuellement par IDELUX Eau, concerne les installations de petite taille dont l'estimation de production électrique est inférieure à 30kVA (Anlier, Bellefontaine, Étalle, Libramont Vierre, Hachy, Thiaumont, Tintigny, Vance). L'installation de panneaux photovoltaïques a démarré sur la station d'épuration de Marche-en-Famenne en octobre 2023 et la première mise en service a eu lieu pour ceux placés à la station de Libramont-Lhomme en décembre 2023.

B.4 : OUVRAGES D'ÉPURATION

MAÎTRISER LES COÛTS D'EXPLOITATION

GESTION
DES EAUX



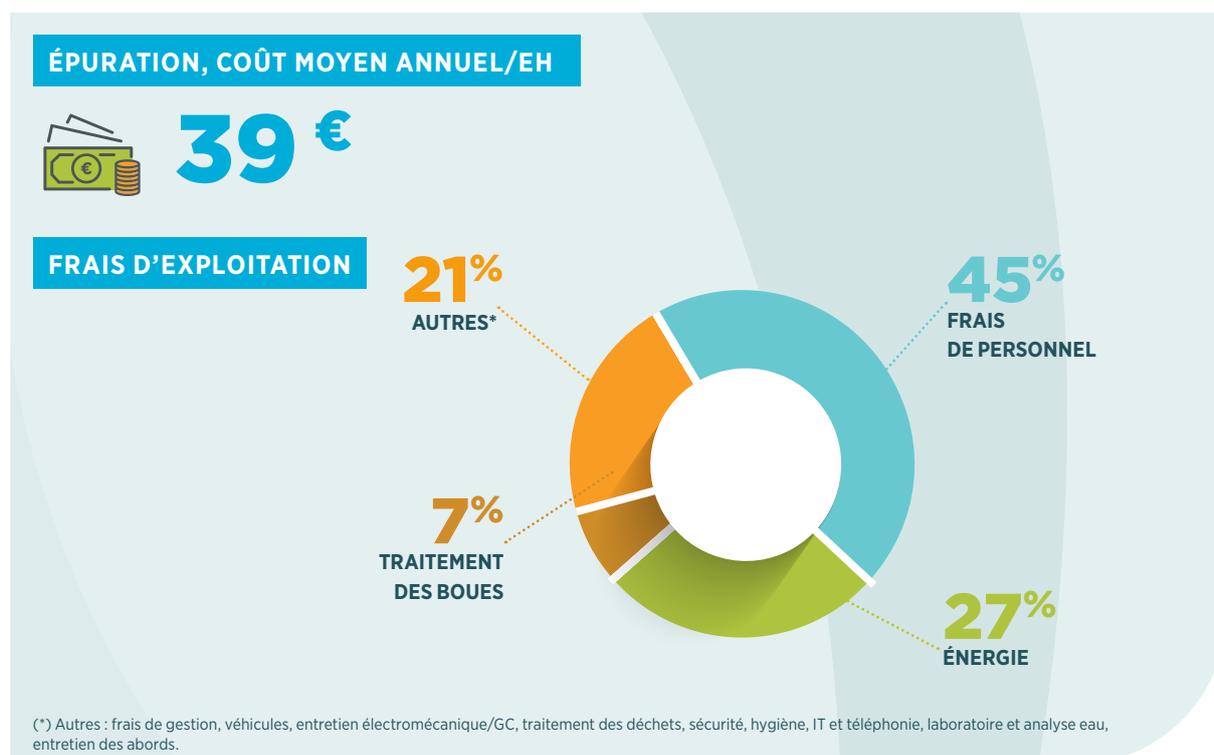
EXPLOITER ET GÉRER

Quelques gros postes font l'essentiel des frais d'exploitation des ouvrages d'épuration(1). Si les dépenses courantes ont été bien maîtrisées, une augmentation très importante du coût/EH est constatée par rapport à 2022 (+29 %).

Cette augmentation massive de nos frais de fonctionnement à périmètre quasiment constant s'explique majoritairement par l'explosion des coûts énergétiques auxquels nous avons dû faire face en 2023. En effet, les contrats d'approvisionnement à prix fixes dont nous avons encore pu bénéficier en 2022 étant échus, les charges énergétiques ont fait un bond de +120 % en 2023. Il faut ajouter à cela une hausse de quelque 16 % des frais de personnel, principalement due au contexte inflationniste ayant entraîné de nouvelles indexations salariales.

Toutes les pistes d'économie mises en œuvre n'ont malheureusement pas suffi à stopper complètement la tendance à la hausse des dépenses budgétaires. Il est toutefois important de souligner que nous sommes parvenus à réduire le coût de traitement des boues de 18 % par rapport à 2022, grâce à l'augmentation de la proportion de nos boues valorisées en agriculture.

(1) Voir graphique ci-dessous



MISE EN SERVICE DE LA SAPONIFICATION DES GRAISSES STATION D'ÉPURATION DE MARCHÉ



La mise en service de la saponification (production de savon liquide) des graisses à la station d'épuration de Marche-en-Famenne a eu lieu en décembre 2023. Les graisses contenues dans les eaux usées des différentes stations d'épuration d'IDELUX vont donc être valorisées énergétiquement via la biométhanisation présente à la station de Marche. La saponification des graisses et la biométhanisation permettent, d'une part, d'augmenter la production de biogaz (énergie verte) et, d'autre part, de réduire les coûts de transport et de traitement des graisses par un centre de déchets. Un bel exemple d'économie circulaire !

OPTIMISATION DANS LES STATIONS MODULE DE RÉGULATION DE L'AZOTE ET SONDES ASSOCIÉES



Maîtriser les coûts d'exploitation des ouvrages reste primordial dans ce secteur d'activité en fonctionnement continu. Dans le cadre de la recherche de procédés innovants, l'installation d'un module de régulation de l'azote et de sondes associées a pris place en 2023. Cette technicité permet deux améliorations :

- sécuriser la qualité du rejet au regard des composés azotés en périodes de fortes charges traitées par la station ;
- réaliser des gains énergétiques lorsque la charge traitée est plus faible. Un gain énergétique possible grâce à l'adaptation du fonctionnement de l'aération des deux bassins selon les charges polluantes traitées.

B.5 : INFRASTRUCTURES COMMUNALES EN EAUX POTABLES, USÉES ET PLUVIALES AIDER À LA GESTION

GESTION DES EAUX



EXPLOITER ET GÉRER

IDELUX Eau met son savoir-faire au service des communes. En 2023, l'Intercommunale a étendu ses offres de prestations d'aide à la gestion des réseaux d'égouttage, à la gestion des installations d'eau potable pour les communes autonomes.

Ces missions sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. En travaillant en étroite collaboration avec les communes, nous cherchons à offrir des services toujours mieux adaptés.

Ce fut un bel engouement en 2023 avec 39 communes adhérentes aux prestations d'égouttage et 11 communes adhérentes aux prestations de maintenance portant sur les ouvrages d'eau potable.

AIDE À LA GESTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES



145 km

linéaires d'égout curé/an



2

adhésions de communes aux prestations d'aide à la gestion de l'égouttage (en 2023)

4

adhésions de communes aux prestations de maintenance en eau potable (en 2023)

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE « MAINTENANCE AUX COMMUNES »



2023 a été une année décisive pour le développement du service « maintenance aux communes » dans le cadre de l'alimentation en eau potable. En plus de proposer des solutions aux problèmes existants, nous avons commencé des visites techniques mensuelles sur les ouvrages de production et de distribution d'eau. En avril, nous avons lancé les premières analyses de risque dans 8 communes, au travers de visites sur le terrain en compagnie des instances locales. En décembre, après une collaboration fructueuse et des analyses approfondies, nos équipes ont présenté les résultats de ces analyses concernant les installations électriques et logistiques à 6 des 8 communes concernées. Un travail de longue haleine qui se poursuivra en 2024 !

CADASTRE DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU CONVENTION À L'ATTENTION DES COMMUNES



Si le cadastre du réseau d'assainissement des communes de notre province touche à sa fin, le cadastre du réseau d'alimentation en eau des communes qui gèrent elles-mêmes ce réseau reste à développer. Or, un tel cadastre est un élément essentiel à une bonne gestion de ce patrimoine. C'est pourquoi notre service cartographie s'est lancé dans l'établissement d'une convention spécifique à l'attention des communes qui souhaitent réaliser ce cadastre. Celle-ci comprend tant la géolocalisation des ouvrages que la réalisation de fiches de caractérisation de ceux-ci. La gestion cartographique des installations peut alors être intégrée dans l'application CartEau si la commune y a souscrit. Avec Chiny, Libin et Tellin, nous sommes ravis que 3 communes se soient déjà engagées dans cette démarche prometteuse.

C.1 : LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

ACCOMPAGNER NOTRE TERRITOIRE

GESTION
DES EAUX



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Le changement climatique affecte notre régime pluviométrique. Couplé à l'artificialisation des sols et l'urbanisation de notre territoire, les phénomènes d'inondation sont malheureusement amenés à se répéter plus fréquemment.

Deux axes se dégagent pour réduire les risques liés aux inondations :

- prévenir, chaque fois que possible, notamment en sensibilisant à la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- remédier, lorsque nécessaire, en accompagnant les communes dans leurs actions de protection contre les inondations.

À SAVOIR !

- **La gestion intégrée des eaux pluviales** est une approche innovante visant à gérer l'eau de pluie là où elle tombe, limitant ainsi les déplacements des eaux de ruissellement. Cette méthode favorise l'infiltration des eaux pluviales sur place, renforçant le cycle naturel de l'eau et réduisant les risques d'inondation et de pollution. Elle privilégie des solutions basées sur la nature pour préserver la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur, recharger les nappes phréatiques et améliorer le cadre de vie. Cette approche repose sur divers principes tels que la désimperméabilisation, l'infiltration, la rétention, l'intégration paysagère et le ralentissement des eaux.
- Suite aux inondations de juillet 2021, les communes les plus touchées du nord de la province de Luxembourg, **les services provinciaux des cours d'eau, les Contrats de rivière et IDELUX Eau ont établi un partenariat** qui vise à préserver les citoyens et à protéger leur habitat. Dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, 9 études hydrologiques et hydrauliques ont été réalisées, et 6 projets ont été retenus pour un budget total de 8,5 millions €.

ACCOMPAGNEMENT



17

études ou missions d'assistance
à maîtrise d'ouvrage confiées

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP) VISITES DE TERRAIN



En juillet 2023, nos équipes de terrain ont organisé une rencontre immersive avec une trentaine d'agents et mandataires intéressés par la Gestion intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), nouvelle réponse aux enjeux environnementaux et climatiques. Cette journée a débuté par la présentation du référentiel du SPW Territoire, élaboré suite aux inondations de 2021. Elle s'est poursuivie avec des visites sur le terrain, incluant des ouvrages dans une collectivité et un lotissement pour illustrer les outils de gestion préventive des eaux pluviales à la parcelle. Des zones d'immersion temporaire et des bassins de rétention ont également été mis en lumière pour illustrer la gestion curative sur des axes de ruissellement agricole ou sur cours d'eau.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS TROIS ZIT À MEIX-DEVANT-VIRTON



2023 a vu le début des travaux de trois Zones d'Immersion Temporaire (ZIT) sur la commune de Meix-devant-Virton, entité régulièrement touchée par des inondations dues aux eaux de ruissellement agricoles et coulées boueuses. En vue de protéger les citoyens et leurs habitations, IDELUX Eau a apporté son expertise dans la réalisation des ZIT, sorte de baignoires géantes enherbées, qui contribuent au stockage et à la régulation de ces eaux impactantes. À l'instar de la commune de Meix-devant-Virton, d'autres communes ont sollicité nos services pour les aider dans cette démarche, comme la commune de Tintigny ou la commune de Musson.

C.2 : EAU POTABLE

ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE COMMUNALE

GESTION
DES EAUX



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Garantir un approvisionnement en eau de qualité et en quantité suffisante : tel est le défi relevé par les 21 communes autonomes de la province de Luxembourg.

Pour offrir une eau de qualité « au robinet », nous aidons les communes productrices à protéger les captages et à établir leur programme de contrôle afin d'analyser la qualité de l'eau distribuée.

Nous réalisons également des études de sécurisation de l'approvisionnement des communes, soit par des restructurations internes (Schéma directeur communal), soit via des connexions avec les ouvrages du Schéma Régional des Ressources en Eau (SRRE) ou d'autres producteurs.

À SAVOIR !

La nouvelle directive eau potable est en cours de transposition en droit wallon. Elle instaure une obligation de suivi des risques sanitaires liés aux activités de distribution d'eau au travers de l'établissement de PGSSE (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) pour fin 2028. Du captage au robinet, les risques seront analysés et un plan d'actions arrêté pour y remédier. Nos services accompagneront les communes productrices d'eau dans l'élaboration de leurs PGSSE. 2 PGSSE pilotes sont prévus en 2024.

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU



17

communes aidées
(sur 21 communes autonomes)



156

**dossiers de zone de prévention
déposés** (chiffre cumulé)

APPROVISIONNEMENT



2

études de sécurisation en cours

ATELIERS-RENCONTRES AVEC NOS ÉQUIPES 13 COMMUNES À L'APPEL



À l'automne 2023, nos conseillers en Environnement-Eau ont animé les premières rencontres pluricommunales destinées aux 21 communes distributrices d'eau de notre province. Ces moments d'échanges privilégiés et constructifs, en petits groupes, ont permis de partager les réalités de terrain, d'identifier les besoins prioritaires et de rechercher ensemble les solutions les plus adaptées aux enjeux liés à la production et à la distribution d'eau potable (géologie du sol, risques sanitaires, obligations légales, contrôles en matière de qualité, etc.).

SÉANCE D'INFORMATION GÉNÉRALE AUX COMMUNES PRÉSENTATION DE NOS SERVICES



Le 1^{er} juin 2023, IDELUX Eau a exposé ses services en matière d'alimentation en eau aux communes distributrices de la province de Luxembourg. La présentation a également abordé divers sujets tels que la protection des captages, le suivi qualité des eaux distribuées ou encore les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE), etc. Sur les 21 communes concernées, 18 ont répondu favorablement à notre invitation, démontrant la pertinence de cette initiative.

C.3 : EAUX URBAINES ET RÉSIDUAIRES

AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT

GESTION
DES EAUX



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Parce que la protection de notre environnement commence par une gestion conforme des eaux usées au niveau des habitations, nos conseillers en environnement informent, sensibilisent et accompagnent les particuliers, les communes mais aussi les architectes et les bureaux d'études. Ils remettent des avis sur les permis, adaptent les PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) et réalisent des études de zones.

Nous assurons aussi les missions de contrôle des systèmes d'épuration individuelle (SEI) et de conseil aux particuliers sur le terrain dans le cadre de la GPAA (Gestion Publique de l'Assainissement Autonome).

Et depuis cette année, nous mettons à la disposition des communes un outil digital cartographique appelé CartEau. Il vise à consolider en un seul outil les informations nécessaires à la gestion communale des eaux.

À SAVOIR :

Les communes d'Érezée et de Manhay présentent la particularité d'assurer elles-mêmes la GPAA sur leur territoire. Nous accompagnons la commune d'Érezée en réalisant les contrôles de systèmes d'épuration individuelle sur son territoire. La Commune assure le suivi administratif et financier de la démarche (prime, aide à l'entretien et aux vidanges...).

ASSAINISSEMENT AUTONOME



289

systemes d'épuration
individuelle (SEI) ont été contrôlés

PERMIS



769

avis sur permis

SENSIBILISATION



64

actions entreprises (visites d'ouvrages, animations scolaires, portes ouvertes, articles pour bulletin communal, ...)

CARTEAU



15

communes adhérant
à l'outil CartEau

TAUX DE RACCORDEMENT



3

missions d'amélioration

AMÉLIORATION DU TAUX DE RACCORDEMENT À L'ÉGOUT ACCOMPAGNEMENT SUR ROSIÈRES ET TINTANGE



Dans un souci de proactivité par rapport aux besoins territoriaux, IDELUX Eau a développé un service d'accompagnement des communes et de sensibilisation des citoyens pour améliorer le taux de raccordement des habitations aux égouts. Après un projet pilote convaincant en 2022 avec la commune de Rendeux, 2023 fut marquée par l'adhésion de deux autres communes, Fauvillers et Vaux-sur-Sûre, à ce service. Cette mission vise l'amélioration du taux de raccordement aux égouts au travers de la tenue d'un registre des raccordements, de la réalisation d'un diagnostic sur le rejet des eaux, ainsi que des conseils et des contrôles relatifs aux raccordements.

OUTIL DIGITAL CARTEAU DÉJÀ 15 COMMUNES ADHÉRENTES !



Avec le déploiement en juin 2023 de CartEau, son nouvel outil cartographique, IDELUX Eau a rencontré un vif intérêt auprès des communes. En seulement 6 mois, nous dénombrons déjà 15 communes adhérentes sur 44 : Aubange, Attert, Chiny, Fauvillers, Herbeumont, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Libin, Marche-en-Famenne, Meix-devant-Virton, Neufchâteau, Rendeux, Rouvroy, Tintigny, Virton. Grâce à ce nouvel outil digital, il est possible de consulter les données techniques sur le réseau de production et de distribution d'eau potable, sur le réseau d'égouttage sur base des réseaux cadastrés par nos équipes. L'accès aux informations télévisuelles et techniques (matériaux utilisés, profondeur d'une canalisation, état ou défaillance éventuelle...) permet également une meilleure gestion de ces réseaux. Un outil innovant qui constitue sans nul doute un précieux support !

GESTION DES DÉCHETS

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



NOTRE ACTION EN DEUX MOTS

- La préservation de l'environnement au travers d'une gestion responsable, efficace et intégrée des déchets : organisation des collectes en porte-à-porte, gestion des recyparcs, valorisation des déchets au travers de 32 filières.
- L'accompagnement des communes et la sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets, au tri et à la propreté publique.

Nos activités en lien avec l'ODD 12 impactent aussi les ODD ci-dessous :



CHIFFRES CLÉS

55 COMMUNES ADHÉRENTES
(44 LUXEMBOURGEOISES ET 11 LIÉGEOISES)

53 RECYPARCS

1 576 BULLES À VERRE RÉPARTIES
SUR 736 SITES

5 SITES DE TRANSFERT/
VALORISATION DES DÉCHETS

32 FILIÈRES DE RECYCLAGE
OU DE VALORISATION



Une certification ISO 9001 et un enregistrement EMAS, remis par un organisme agréé indépendant, valident nos bonnes pratiques et nos performances environnementales.

VIDÉO RÉTROSPECTIVE

Retrouvez la vidéo bilan de 2023 via ce QR Code :





■ NOTRE MÉTIER

- concevoir et réaliser des services et infrastructures de gestion des déchets dans un contexte économique, réglementaire, technique et sociétal
- gérer de façon optimale la collecte et la valorisation des déchets
- conseiller les communes et sensibiliser à la réduction des déchets, au tri et à la propreté publique

■ INDICATEURS CLÉS



Quantité moyenne de déchets ménagers et assimilés

551 kg/EqH

Quantité totale de déchets (publics + privés)

269 832 t



Coût moyen de la collecte et du traitement des déchets répercuté aux communes

86,06 €/EqH



Modes de traitement final des déchets (publics + privés) en %

5%

Élimination CET II

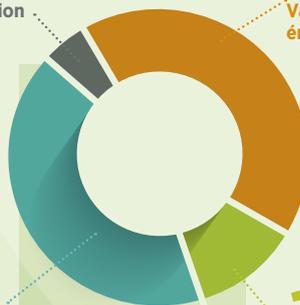
42%

Valorisation énergétique

41,3%
Recyclage

11,7%

Valorisation compost



OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE 23-25

CONCEVOIR & RÉALISER	EXPLOITER & GÉRER	ACCOMPAGNER & CONSEILLER
 <p>Concevoir et réaliser des services et infrastructures de gestion des déchets</p>	 <p>Gérer de façon optimale la collecte et le traitement des déchets</p>	 <p>Conseiller les communes et mener des actions de sensibilisation</p>
<p>OBJ STRAT A1 : Analyser les potentialités de développement</p>	<p>OBJ STRAT B1 : Maîtriser nos coûts et impacts sociétaux et environnementaux grâce à une amélioration continue de la gestion de nos services et processus</p>	<p>OBJ STRAT C1 : Accompagner les communes dans la gestion des déchets</p>
<p>OBJ STRAT A2 : Adapter les services actuels aux contextes économique, réglementaire, technique, climatique et sociétal</p>		<p>OBJ STRAT C2 : Sensibiliser les citoyens à une gestion responsable de leurs déchets</p>

CONTEXTE – POINT D'ATTENTION 2023

Tout au long de l'année 2023, un important travail de réflexion et de planification a été fourni en vue d'une évolution progressive de la structure de l'Intercommunale IDELUX Environnement. Cette évolution vise à organiser l'Intercommunale en deux pôles :

- un département opérationnel (les usines, les collectes, les stations de transfert, les recyparcs) ;
- un département support et innovation (les projets et l'amélioration continue, l'EMAS et nos permis, l'administratif commun et les conseillers en environnement).

Cette évolution répond aux enjeux identifiés dans notre plan stratégique, en mettant l'accent sur l'innovation dans nos activités et les moyens mis en œuvre pour les mener, la réduction des coûts de fonctionnement et d'investissement, l'amélioration de la subsidiarité, l'accompagnement dans la gestion responsable des déchets et la maîtrise de notre empreinte environnementale. Avec la mise en œuvre de ce nouveau pôle support et innovation et la clarification des responsabilités opérationnelles, la mise en place de cette nouvelle organisation se poursuivra activement en 2024.

Elle permettra d'optimiser nos opérations sur le terrain et d'inscrire nos métiers dans l'avenir.

A.1 : ANALYSER LES POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

GESTION
DES DÉCHETS



CONCEVOIR ET RÉALISER

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer les activités des recy-parcs. Trois filières ont été généralisées à l'ensemble du réseau. Il s'agit des matelas, des encombrants non combustibles et du plâtre. En outre, une catégorie supplémentaire a été introduite, celle de la laine de verre (voir objectif A2 ci-après).

Dans le domaine de la propreté publique, IDELUX Environnement a été sélectionnée par Fost Plus pour mener un projet pilote sur quatre communes : Bouillon, Tintigny, Hotton et Malmedy. Cette initiative vise à proposer des améliorations et des innovations pour optimiser les pratiques actuelles.

Par ailleurs, la mise en place d'un service de collecte sélective mutualisée sur un parc d'activités a été étudiée en 2023. Ce projet, financé par le programme Déchets – Ressources de la Wallonie, débutera dans une quinzaine d'entreprises en 2024.

Enfin, nous restons engagés dans le développement de filières de valorisation de biomasse à haute valeur ajoutée, en menant une veille technologique et en participant à des projets de recherche pour développer des biotechnologies vertes. Nous sommes impliqués dans les projets européens « Cafipla » et « Recover » jusqu'en 2023 et 2024 respectivement. Les résultats de ces projets et d'autres initiatives innovantes guideront les évolutions de notre outil de biométhanisation.

RECYPARCS



32

filières de
recyclage/
valorisation



1

nouvelle filière
réservée aux
ménages

PROJETS



2

participations
à des projets
européens

PROJET CAFIPLA FINALISÉ UNE BELLE VITRINE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



Le projet CAFIPLA a conclu avec succès sa phase d'essais sur pilote, qui s'est déroulée pendant 6 mois sur notre site de Tenneville. Ces essais ont été révélateurs : à petite échelle, ils ont montré la possibilité d'extraire des molécules clés pour la chimie verte à partir de déchets de cuisine. Ces précieuses molécules sont le point de départ pour la production de matériaux biosourcés, tels que des films plastiques biodégradables. En parallèle, d'autres tests ont prouvé qu'il était possible d'extraire des fibres des déchets verts pour la fabrication de panneaux d'isolation thermique de haute qualité. Ce projet a non seulement mis en valeur IDELUX Environnement et ses compétences à l'échelle européenne, mais il lui a également permis d'acquérir une riche expérience en termes de partage et de collaboration avec les acteurs de l'économie circulaire de demain.

BIOMÉTHANISATION SUR TENNEVILLE AMÉLIORATION DU PROCESS



Trois projets essentiels à l'amélioration de la qualité du compost produit à Tenneville à partir des déchets organiques collectés en porte-à-porte ont été retenus dans le cadre de la programmation FEDER 21-27. Ces projets visent à intégrer de nouvelles technologies qui permettront d'extraire plus de matériaux indésirables tels que les emballages plastiques laissés par les citoyens dans leurs déchets de cuisine.

A.2 : ADAPTER LES SERVICES ACTUELS AUX CONTEXTES ÉCONOMIQUE, RÉGLEMENTAIRE, TECHNIQUE ET SOCIÉTAL

GESTION
DES DÉCHETS



CONCEVOIR ET RÉALISER

Le respect des impositions réglementaires, l'amélioration de nos performances énergétiques, la participation à des projets de recherche innovants, au même titre que la rénovation de nos infrastructures pour la sécurité de tous (citoyens, collecteurs et notre personnel) font partie intégrante de nos priorités.

Ainsi, nous cherchons à améliorer constamment la qualité du service rendu aux usagers des recyparcs tout en optimisant le fonctionnement de ceux-ci. Cela passe par des travaux d'aménagement et de rénovation de notre réseau.

Nous poursuivons également, en fonction des opportunités et de la législation, le développement de nouvelles filières de collecte telles que le recyclage de la laine de verre mis en œuvre dans tous nos recyparcs fin 2023. Parallèlement, la filière « Réemploi » au sein des recyparcs est également en cours de préparation et verra le jour en 2024.

À SAVOIR !

Le renouvellement du **marché de collecte en porte-à-porte** des déchets ménagers a eu lieu en 2023. Nous avons présenté aux communes le scénario optimal en tenant compte des offres reçues et des analyses effectuées. Le marché a été attribué à REMONDIS le 6 décembre 2023.

RECYPARCS



3

**aménagements de
recyparcs existants**

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NOUVELLES ÉTAPES FRANCHES POUR LA MATÉRIATHÈQUE



En 2023, une étude territoriale a examiné la faisabilité de récupérer et réutiliser des matériaux de construction provenant de fins de chantier, de vieux stocks ou de surplus de commande, pour contrer la production importante de déchets par le secteur de la construction. Diverses entreprises ont été consultées pour identifier les métiers offrant le plus grand potentiel de récupération, et des discussions ont eu lieu avec de grandes entreprises de construction pour définir les modalités de récupération et de commercialisation des matériaux.

Au niveau des citoyens, nous avons lancé un test de récupération de matériaux encore en bon état dans 5 recyparcs. La récupération se fait en 3 catégories : le bois, les briques et carrelages et les autres matériaux de construction. Les premiers résultats sont encourageants, avec une récupération directe par les citoyens de matériaux divers, tels que des carrelages, des membranes en plastique et des chevrons en bois, en bon état. Ce projet de matériathèque au sein des recyparcs sera à suivre de près en 2024 avec une amplification des démarches.

NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE LA LAINE DE VERRE



Depuis le mois de décembre 2023, la filière de recyclage de la laine de verre a été mise en œuvre sur l'ensemble de nos recyparcs. Désormais, les citoyens peuvent déposer leurs déchets de laine de verre dans des conteneurs spécifiques prévus à cet effet et plus dans les encombrants. Ce nouveau service représente une avancée majeure pour la gestion des déchets en Wallonie. En effet, la laine de verre est un matériau non biodégradable qui, jusqu'à présent, était souvent incinéré ou mis en décharge. Son recyclage permet de la détourner des installations de traitement traditionnelles et de lui donner une seconde vie en la réintégrant dans le procédé de fabrication (isolants thermiques, panneaux acoustiques, etc.).

RÉSEAU DE RECYPARCS AMÉNAGEMENTS ET RÉFECTIONS



L'année 2023 a marqué le début des travaux d'aménagement et d'agrandissement pour les recyparcs de Saint-Vith, Bullange et Malmedy. Par ailleurs, les chantiers pour les réfections des aires de manœuvre des recyparcs de Daverdisse, Burg-Reuland et Stavelot ont été attribués, laissant présager une concrétisation au premier semestre 2024. Cette volonté de modernisation de nos infrastructures est essentielle afin de garantir une expérience de visite optimale pour nos concitoyens.

■ B.1 : MAÎTRISER NOS COÛTS ET IMPACTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX GRÂCE À UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS SERVICES ET PROCESSUS

GESTION
DES DÉCHETS



EXPLOITER ET GÉRER

Afin d'améliorer la maîtrise des coûts de gestion des recyparcs, des pistes sont analysées au niveau de la gestion des transports des conteneurs des recyparcs ou de la gestion de la flotte de véhicules.

La collecte PMC en régie a démarré en octobre 2021. L'analyse des résultats et des performances doit permettre d'adapter et d'optimiser les moyens techniques et humains mis en œuvre : répartition de la charge de travail, durée, consommation, etc.

Du côté de l'exploitation, le permis unique autorisant la valorisation de déchets sur le site de Tenneville a été révisé suite un recours introduit en 2022, visant à rectifier certaines conditions liées au traitement des eaux.

En outre, nos équipes se sont investies, de manière continue et proactive, dans l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation sur les différents sites. Citons entre autres l'accord obtenu avec les copropriétaires de la biométhanisation pour rééquilibrer le financement de l'activité de co-compostage du digestat entre la copropriété et IDELUX Environnement, ou encore la création d'un groupe de travail visant à définir l'avenir de l'outil de biométhanisation au-delà de 2029, date d'échéance de la convention de partenariat. Parallèlement, nos équipes ont poursuivi les démarches d'amélioration de la sécurité et de l'organisation des espaces de travail (5S) sur les sites de traitement.

À SAVOIR !

- 165 **actions « sécurité »** ont été menées sur le site de Habay et 198 sur le site de Tenneville, dépassant largement l'objectif de 100 actions « sécurité » à mettre en place sur chaque site de traitement.
- Notre enregistrement EMAS a été renouvelé. Ce système nous permet de gérer l'ensemble de nos activités en maîtrisant nos impacts sur l'environnement. L'auditeur a relevé les nombreuses améliorations constatées au fil des audits, tant au niveau de la stratégie qu'au niveau du **système EMAS**. Le dynamisme mis en place pour faire évoluer ce dernier a également été souligné.

55 COMMUNES ADHÉRENTES



NOMBRE DE COMMUNES AFFILIÉES POUR :

Matières organiques et fraction résiduelle	45 COMMUNES
Papiers/cartons	55 COMMUNES
Encombrants	34 COMMUNES
P+MC (depuis 04/10/21)	55 COMMUNES



34 817
tonnes de matière organique
ont été traitées par
biométhanisation

Garantir l'aval des déchets gérés (en %)

100 %

VALORISATION

Coefficient d'indépendance
en énergie électrique (en %)



233 %*

(Le surplus d'énergie
étant injecté sur le réseau)

Production électrique équivalente
à la consommation de



2 905

ménages (sur base d'une
consommation moyenne
de 3 600 KWH)

* IDELUX Environnement produit plus d'énergie électrique qu'elle n'en consomme.

Production thermique
équivalente à



1 136 320

litres de gasoil

GESTION DES TRANSPORTS DES CONTENEURS DE RECYPARCS

MESURES D'ÉCONOMIE CONCRÈTES



Dans le cadre de notre engagement continu envers l'efficacité opérationnelle et la réduction des coûts, une étude approfondie a été menée pour optimiser la gestion des transports des grands conteneurs des recyparcs. Grâce aux conclusions tirées de cette analyse, nos équipes ont entrepris en 2023 les mesures nécessaires pour rationaliser et diminuer les coûts associés aux transports : itinéraires optimisés, répartition des 5 lots recyparcs vers plusieurs recycleurs (au lieu d'un seul auparavant) s'agissant du transport des métaux, planification d'un stockage temporaire de certaines matières en vue de leur regroupement avant transfert vers les centres de traitement.

ÉCOMOBILITÉ

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE SUR NOS SITES



Dans le cadre de notre engagement en faveur des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, nous avons entrepris d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur nos sites principaux de valorisation des déchets à Habay, Saint-Vith et Tenneville. Depuis 2023, nous mettons ainsi à la disposition du public, afin de recharger leurs véhicules électriques en toute commodité, 5 bornes dont une rapide sur le site de Habay, 4 bornes sur le site de Tenneville (avec l'ajout d'une borne rapide DC 60 kW début 2024) et 2 bornes sur le site de Saint-Vith.

C.1 : ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA GESTION DES DÉCHETS

GESTION
DES DÉCHETS



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Rester proche des préoccupations et des obligations des communes est prioritaire pour IDELUX Environnement. Notre équipe de conseillers en environnement accompagne les communes sur le terrain : accompagnement Zéro Déchet, aide pour remplir leurs obligations légales, sensibilisation, etc.

Pour renforcer ces actions de terrain, nous proposons aux communes de mener pour leur compte des actions locales de prévention comme par exemple la formation d'assistants compostage ou encore le contrôle qualité du tri, comme cela fut le cas de manière ponctuelle lors du Marathon du tri dans les communes qui gèrent elles-mêmes certaines collectes.

À SAVOIR !

- **Réemploi** : nous avons réalisé une collecte de jouets (2 839) et une collecte de vélos (729) dans les recyparcs.
- Nous coopérons avec presque **50 partenaires** « réemploi ».
- Chaque année, notre équipe de conseillers en environnement - déchets analyse et présente de manière personnalisée les **statistiques de production et de collecte des déchets** pour chaque commune du territoire d'action d'IDELUX Environnement. Un travail utile qui permet de valoriser les échanges avec nos communes, d'entendre leurs besoins et de passer en revue nos actions et projets.

PRÉVENTION



54

**communes adhérentes
à nos actions de prévention**

SENSIBILISATION VERS LES COMMUNES TOUS UNIS POUR RÉDUIRE LE COÛT ET LA QUANTITÉ DE DÉCHETS



Nos équipes se sont rendues à Arlon, Libramont et Malmedy pour rencontrer les mandataires et agents communaux, dans le but d'échanger avec eux lors de trois séances axées sur l'optimisation de la gestion des déchets. Au programme : le compostage à domicile des déchets organiques, la production d'énergie grâce à la biométhanisation des déchets organiques, le tri des déchets au sein des administrations communales (pas toujours facile, nous en sommes conscients), l'importance cruciale de collectes réussies pour lesquelles nous déployons tous nos efforts, le coût de la gestion des déchets et la nécessité de sensibiliser la population à cette problématique essentielle.

TRI SÉLECTIF DANS LES CIMETIÈRES PARTENARIAT AVEC 25 COMMUNES



IDELUX Environnement s'est associée à 25 communes pour instaurer le tri sélectif dans les cimetières. Cette initiative comprend l'installation d'îlots de tri, la formation du personnel communal et la sensibilisation de la population. Grâce à ce projet, de nombreux cimetières ont ainsi été équipés de trois conteneurs : un conteneur bleu pour les PMC (emballages plastiques, métaux et cartons à boissons) : pots de fleurs en plastique, films plastiques entourant les bouquets, bouteilles plastique, etc ; un conteneur vert pour les déchets organiques (fleurs fanées, mottes de terre...) et un conteneur noir pour les déchets résiduels (pots en céramique, objets cassés, restes de bougies, bougeoirs...).

MARATHON DU TRI 2023 3, 2, 1 TRIEZ BIEN !



Pendant un mois, du 15 septembre au 15 octobre 2023, nos équipes de contrôle qualité d'IDELUX Environnement ont été en action, parcourant la région et réalisant pas moins de 8 043 contrôles. Ce périple leur a également permis d'entrer en contact direct avec 423 habitants.

En ce qui concerne les résultats, ils sont encourageants avec une progression du taux de déchets correctement triés de 2 % par rapport au 1er marathon du tri en 2022. Mais avec 25% de mauvais trieurs, il reste des efforts à faire. C'est pourquoi IDELUX Environnement poursuivra en 2024 les actions en faveur de la qualité du tri.

■ C.2 : SENSIBILISER LES CITOYENS À UNE GESTION RESPONSABLE DE LEURS DÉCHETS

GESTION
DES DÉCHETS



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

La collecte des emballages PMC en porte-à-porte, opérationnelle depuis 2021, a permis en 2023 de récupérer 27,7 kg/an/habitant d'emballages, plaçant ainsi notre région en seconde position sur le podium du meilleur taux de captage en Wallonie. Gardons le cap !

Pour autant, sensibiliser les citoyens à une gestion responsable de leurs déchets est un travail de longue haleine. Bien sûr, nous nous devons de communiquer à chacun les consignes de tri adaptées, les dates de collectes ou encore les horaires des recyparcs actualisés. Pour ce faire, IDELUX Environnement multiplie les canaux : un calendrier papier distribué en toutes-boîtes, un calendrier en ligne sur www.idelux.be ou encore l'application pour GSM « Recycle! ».

Mais pour IDELUX Environnement, la sensibilisation va plus loin. Nous voulons en effet accompagner un maximum de citoyens qui le souhaitent dans l'adoption de nouvelles pratiques : refuser, réduire, réutiliser, rendre à la terre et recycler. En 2023, l'axe prévention de cette politique des 5 R s'est, par exemple, cristallisé autour de la sensibilisation au compostage au travers de la mobilisation des citoyens via la distribution de 900 fûts dans les recyparcs et au travers d'une seconde session de formation d'assistants en compostage et paillage. Citons encore d'autres actions comme les animations dans les écoles, une campagne de promotion en faveur de la sécurité et de la courtoisie, etc.

SENSIBILISATION



1 864

enfants sensibilisés

117

séances
d'information

55

visites de nos installations
(usines, recyparcs, ...)

CONTRÔLES QUALITÉ



44 002

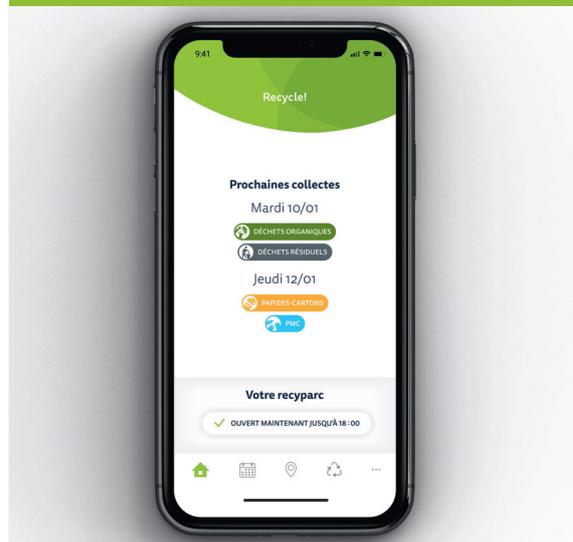
ménages sensibilisés

CAMPAGNE SÉCURITÉ ET COURTOISIE
« FAUT-IL VRAIMENT EN ARRIVER LÀ ? »



En concertation avec les autres intercommunales réunies en COPIDEC, IDELUX Environnement a développé une campagne de sensibilisation aux risques que présentent les métiers de la gestion des déchets. Lors des collectes en porte-à-porte, au recyparc ou au centre de tri PMC des sacs, jusqu'au faut-il aller pour que la sécurité et la courtoisie soient respectées ? Portés par le personnel des intercommunales, les messages ont été largement diffusés au travers de 3 clips vidéo en télé (La Une, Tipik et AB3), sur le web (www.idelux.be et notre chaîne Youtube) et sur nos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram).

RECYCLE
PLUS DE 10.000 ABONNÉS



À côté des traditionnels calendriers des collectes distribués en toutes-boîtes, IDELUX Environnement propose aujourd'hui une application pour smartphone appelée « Recycle! ». Développée par Fost Plus et Recupel, cette application, de portée nationale, permet à chaque citoyen de recevoir des notifications de rappel pour les collectes de déchets, de vérifier les horaires d'ouverture des recyparcs, de localiser les bulles à verre les plus proches ou encore de vérifier les consignes de tri. Une application qui connaît un succès croissant avec, fin 2023, la barre des 10.000 abonnés dépassée.

RÉCAPITULATIF PAR INTERCOMMUNALE

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



INDICATEURS

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CHIFFRES CLÉS

Entreprises implantées sur nos PAE	748
Travailleurs concernés	13 206
Parcs d'activités économiques gérés (dont 4 thématiques)	53 / 1 698 ha
Écosystèmes	5
Bâtiments d'accueil temporaire (hall relais)	53
Centres de services auxiliaires (centres d'entreprises)	7
Biens immobiliers gérés	51 328 m ²

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

RECONNAÎTRE DE NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Nouveaux hectares reconnus au niveau économique	41,98 ha
---	----------

ÉQUIPER LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Subsides sollicités	1,855 M €
Nombre de marchés de travaux notifiés	2 ► 1,28 M €
Subsides obtenus (3 parcs d'activités économiques)	2,95 M €
Nouveaux hectares équipés	4,20 ha
Parcs d'activités économiques redynamisés	1

CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS POUR LES ENTREPRISES



Subsides sollicités	3,851 M €
Subsides obtenus	4,464 M €
Marchés de travaux notifiés	4 bâtiments ► 0,448 M €

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



EXPLOITER ET GÉRER

IMPLANTATION DES ENTREPRISES, PROSPECTION, VENTE DE PARCELLES ET LOCATION DE BÂTIMENTS



Implantations d'entreprises	27
Ventes de terrains	255 700 m ²
Taux d'occupation de nos bâtiments	87,00%
Prospection, dossiers envoyés	38
Contacts directs formels	14
Dossier réussi	1
Emplois créés ou maintenus	493
Halls relais - contrats de location en cours	42
Centres d'entreprises - contrats de location en cours	24
Chiffre d'affaires des terrains vendus	7,5 M €
Chiffre d'affaires des bâtiments loués	2,4 M €

RENFORCER LE SERVICE APRÈS-VENTE POUR LES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LES PAE



Rencontres organisées au travers des clubs ou via les copropriétés	25
--	----

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



Entreprises rencontrées personnellement	88
Entreprises diagnostiquées	62
Entreprises accompagnées	17
Projets de financement obtenus	66
Actions thématiques collectives	22
Entreprises ayant bénéficié de ces actions thématiques collectives	439

BIOTECH, SPATIAL, BOIS, AGROALIMENTAIRE ET LOGISTIQUE : RENFORCER CES 5 ÉCOSYSTÈMES



Actions thématiques collectives dans nos écosystèmes	4
Entreprises ayant bénéficié de nos actions thématiques collectives dans nos écosystèmes	250
Entreprises accompagnées dans nos écosystèmes	4

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT : MAÎTRISE JURIDIQUE RENFORCÉE AU BÉNÉFICE D'IDELUX, DES ENTREPRISES ET DES COMMUNES



Permis externes délivrés	35
Veilles	12

CHIFFRE D'AFFAIRES⁽¹⁾

Le chiffre d'affaires a évolué comme suit au cours des trois dernières années (en milliers €) :

2021	2022	2023
18 083	24 728	23 999

⁽¹⁾ Secteur inclus

RÉSULTAT⁽²⁾

Le résultat des trois derniers exercices a évolué comme suit (en milliers €) :

2021	2022	2023
961	1 361	3 557

⁽²⁾ Secteur inclus

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



INDICATEURS

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

LEASING IMMOBILIER, OCTROYER DES FINANCEMENTS VIABLES AUX ENTREPRISES



Financements, nouveaux dossiers décidés	8
Dossiers octroyés à des TPE-PME	5
Décisions de financement	22 M €
Emplois créés / maintenus	34/416

ENCOURS DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2023, IDELUX Finances gère un encours de financement de 175,6 M €. Évolution de cet encours sur 2023 :

Encours au 1^{er} janvier 2023	152,9 M €
Décassements nouveaux dossiers	54,7 M €
Remboursement sur anciens dossiers	-32 M €
Encours au 31 décembre 2023	175,6 M €

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (en millions €) a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

2021	2022	2023
1,4	0,3	1,6

RÉSULTAT

Le résultat (en millions €) a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

2021	2022	2023
2,0	0,7	0,8

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'affectation du résultat qui sera proposée à l'assemblée générale est la suivante (en M €) :

Dividende	0,5
Bénéfice reporté	0,3
Total	0,8

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



IDELUX
PROJETS PUBLICS

INDICATEURS

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CHIFFRES CLÉS

Bâtiments d'accueil temporaire (hall relais)	53
Centres de services auxiliaires (centres d'entreprises)	7
Biens immobiliers gérés	51 328 m ²
Secteurs	9

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



CONCEVOIR ET RÉALISER

RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNES ET LEUR PROPOSER D'INITIATIVE DE NOUVELLES DÉMARCHES



Projets en cours et communes concernées	165 / 44
Nouveaux dossiers/contrats	32
Nouvelles lignes de métier/projets structurants	6
Subsides sollicités	11,32 M €
Subsides obtenus	41,07 M €
Infrastructures réceptionnées	6

CRÉER DES INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS PUBLICS



Nouveaux contrats	9
Nouvelle ligne de métier/projet structurant	1

MENER DES OPÉRATIONS D'URBANISME, D'AMÉNAGEMENT PUBLIC ET DE LOGEMENTS



Nouveaux contrats	3
-------------------	---

CRÉER DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, PATRIMONIALES, CULTURELLES ET DE MOBILITÉ DOUCE



Nouveaux contrats	5
-------------------	---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS



Nouveaux contrats	3
Nouvelles lignes de métier/projets structurants	4

TRANSITION NUMÉRIQUE : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS



Nouveaux contrats	12
Nouvelle ligne de métier/projet structurant	1

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

APPUYER LA STRATÉGIE TERRITORIALE



Écosystèmes - Feuilles de route	3
Secteurs prioritaires dans la collaboration Wallonie-GDL	6

CHIFFRE D'AFFAIRES⁽¹⁾

Les ventes et prestations ont évolué comme suit (en milliers €) :

2021	2022	2023
5 017	5 458	6 155

⁽¹⁾ Secteur inclus

RÉSULTAT⁽²⁾

Le résultat a évolué comme suit (en milliers €) :

2021	2022	2023
334	181	302

⁽²⁾ Secteur inclus

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



INDICATEURS

GESTION DES EAUX

CHIFFRES CLÉS

Communes autonomes accompagnées dans leur gestion de l'eau potable	21
Stations d'épuration exploitées	102
Stations de pompage, dont 7 bassins d'orage	164
Kilomètres de collecteurs exploités	330
Millions de m ³ d'eaux usées épurées	49

GESTION DES EAUX



CONCEVOIR ET RÉALISER

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DÉVELOPPER ET RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES



Pourcentage de la population située en zone d'assainissement collectif	76,90%
Égouts réalisés	18
Collecteurs réalisés	5
Travaux notifiés / montant	14 ► 4,49 M €

RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE ET DE COLLECTE : AMÉLIORER LEUR CONNAISSANCE



Total cadastré fin 2023	88,01 % (2 061 km)
Linéaire reconnu et cadastré en 2023	39 km (+ 1,67 %)
Km cumulés de collecteurs exploités	330

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE : DÉVELOPPER ET RÉNOVER LES INFRASTRUCTURES



Travaux notifiés	18 (11 communes)
Montant des travaux notifiés	4,25 M €

GESTION DES EAUX



EXPLOITER ET GÉRER

OUVRAGES D'ÉPURATION : TRAITER LES EAUX USÉES ET LES GÉRER EFFICACEMENT



Actions sécurité en Exploitation Eau	466
--------------------------------------	-----

Eaux épurées	49 M m ³
Pollution globale éliminée par les STEP (DCO)	91 %
Répartition des procédés épuratoires par station d'épuration	cf. p. 68
Indicateur de dilution des eaux usées du réseau de collecte	1,47
Qualité des eaux rejetées	cf. p. 68
BOUES D'ÉPURATION : OPTIMISER LEUR VALORISATION	
Boues d'épuration valorisées en agriculture	79 %
OUVRAGES D'ÉPURATION : OPTIMISER LEUR EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	
Puissance moyenne consommée pour une pollution d'un EH	6,2 W/EH traité
OUVRAGES D'ÉPURATION : MAÎTRISER LES COÛTS D'EXPLOITATION	
Coût moyen annuel/EH	39 €
Frais d'exploitation des ouvrages d'épuration	cf. p. 73
INFRASTRUCTURES COMMUNALES EN EAUX POTABLES, USÉES ET PLUVIALES : AIDER À LA GESTION	
Linéaire d'égout curé/an	145 km
Adhésions de communes aux prestations d'aide à la gestion de l'égouttage	2
Adhésions de communes aux prestations de maintenance en eau potable	4

GESTION DES EAUX



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES : ACCOMPAGNER NOTRE TERRITOIRE

Études ou missions AMO confiées

17

EAU POTABLE : ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE COMMUNALE

Communes aidées dans le suivi de la qualité de l'eau

17/21

Dossiers de zone de prévention déposés (chiffre cumulé)

156

Études de sécurisation de l'approvisionnement en cours

2

EAUX URBAINES ET RÉSIDUAIRES : AMÉLIORER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT

Systèmes d'épuration individuelle (SEI) contrôlés

289

Avis sur permis

769

Taux d'avis sur permis d'urbanisme/total avis (en %)

74 %

Actions entreprises (visites d'ouvrages, animations scolaires, portes ouvertes, articles pour bulletin communal, etc.)

64

Communes adhérant à l'outil CartEau

15

Missions d'amélioration du taux de raccordement

3

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au cours des trois derniers exercices, le chiffre d'affaires d'IDELUX Eau a évolué comme suit (milliers €) :

2021	2022	2023
18 849	21 681	25 715

RÉSULTAT

Les résultats ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices (milliers €) :

2021	2022	2023
198	58	118

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



INDICATEURS

GESTION DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS

Communes adhérentes (44 luxembourgeoises et 11 liégeoises)	55
Recyparcs	53
Bulles à verre réparties sur 736 sites	1 576
Sites de transfert/Valorisation des déchets	5
Filières de recyclage ou de valorisation	32
Quantité moyenne de déchets ménagers et assimilés (en kg/EqH)	551
Quantité totale de déchets (publics + privés) (en tonnes)	269 832
Coût moyen de la collecte et du traitement des déchets répercuté aux communes (en €/EqH)	86,06

GESTION DES DÉCHETS



CONCEVOIR ET RÉALISER

ANALYSER LES POTENTIALITÉS DE DÉVELOPPEMENT



Recyparcs : filières de recyclage/valorisation	32
Nouvelle filière réservée aux ménages	1
Participations à des projets européens	2
Aménagements de recyparcs existants	3

GESTION DES DÉCHETS



EXPLOITER ET GÉRER

MAÎTRISER NOS COÛTS ET IMPACTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX GRÂCE À UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS SERVICES ET PROCESSUS



Actions sécurité sur le site de Habay	165
Actions sécurité sur le site de Tenneville	198
Communes adhérentes	55
Communes affiliées pour la collecte séparée matières organiques et fraction résiduelle	45
Communes affiliées pour la collecte des papiers / cartons	55
Communes affiliées pour la collecte des encombrants	34

Communes affiliées pour la collecte des emballages P+MC (depuis 04/10/2021)	55
Matières organiques traitées par l'unité de biométhanisation (en tonnes)	34 817
Gestion de l'aval des déchets, pourcentage garanti	100 %
Production électrique (équivalence consommation ménages)	2 905
Production thermique (équivalence litres de gasoil)	1 136 320
Coefficient d'indépendance en énergie électrique (en %)	233%

GESTION DES DÉCHETS



ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA GESTION DES DÉCHETS



Collectes visant le réemploi dans les recyparcs	2
Nombre de jouets collectés dans les recyparcs	2 839
Nombre de vélos collectés dans les recyparcs	729
Partenaires réemploi	50
Analyse et présentation des données de collecte de chaque commune	98 %
Communes adhérentes à nos actions de prévention	54

SENSIBILISER LES CITOYENS À UNE GESTION RESPONSABLE DE LEURS DÉCHETS



Enfants sensibilisés à une gestion intégrée des déchets	1 864
Ménages sensibilisés lors des contrôles qualité	44 002
Action liée à la propreté publique	0
Séances d'information consacrées à la prévention des déchets	117
Visites de nos installations (usines, recyparcs, etc.)	55

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au cours des trois derniers exercices, le chiffre d'affaires d'IDELUX Environnement a évolué comme suit (milliers €) :

2021	2022	2023
49 274	53 258	52 842

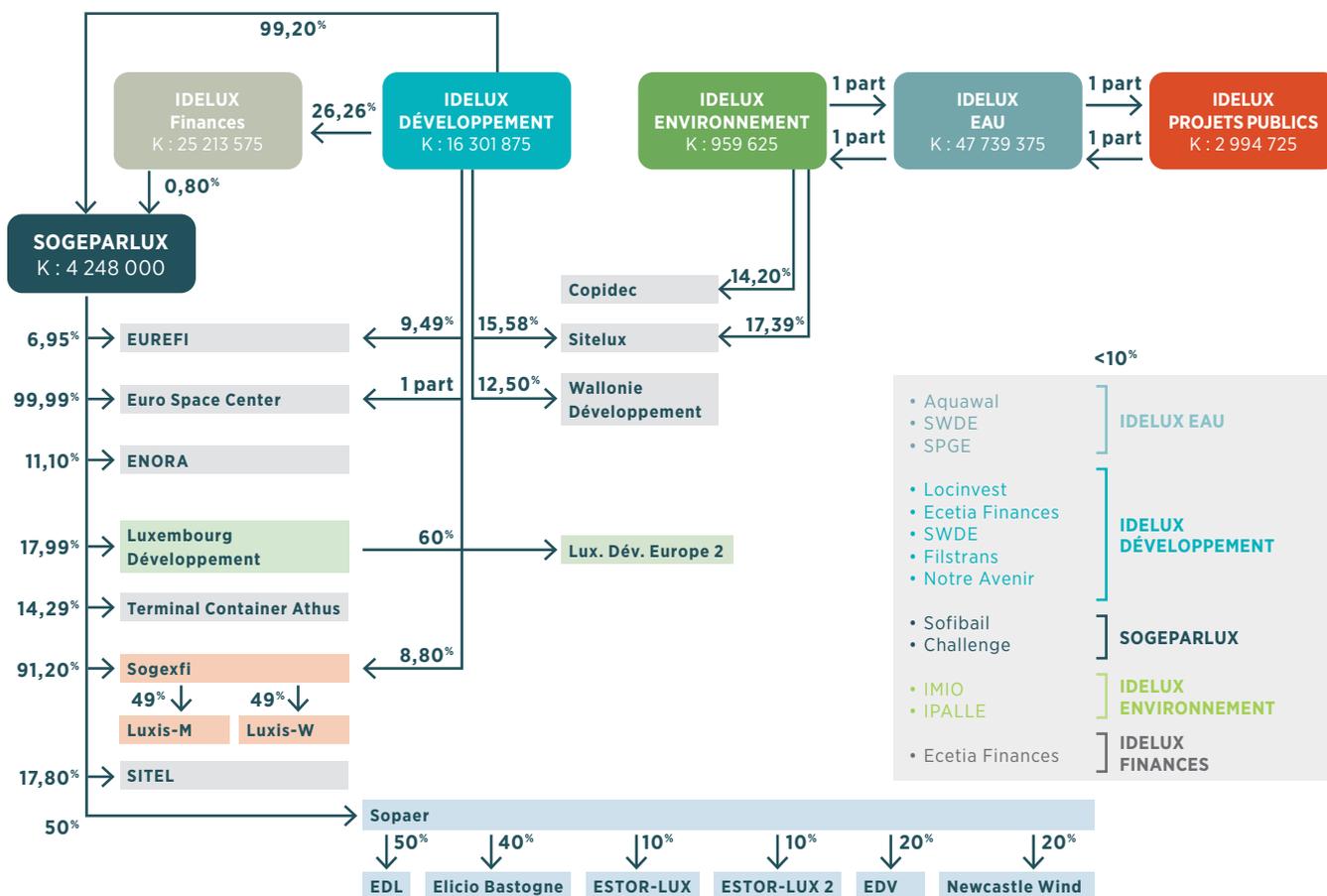
RÉSULTAT

Les résultats ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices (milliers €) :

2021	2022	2023
-1 071	0	-2 011

NOS FILIALES

ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2023



ENORA

ENORA dispose maintenant d'un réseau de 20 stations. En 2023, elles ont distribué 2 416 tonnes de CNG, soit 102 % de l'objectif budgétaire initialement fixé à 2 380 tonnes. Cela correspond à une augmentation des ventes de 27 % par rapport à l'année 2022. La perspective budgétaire est assurée et dépassée pour atteindre un résultat 2023 pour la première fois positif et proche du million d'euros. Ce résultat a été rendu possible par des prix de vente supérieurs à 1,65 € au cours du second semestre, suivant les prix pratiqués par la concurrence et ce malgré la diminution importante du cours de la molécule de gaz durant cette période. 2023 a également été marquée par une série

de défaillances du sous-traitant chargé des entretiens et des réparations des unités de compression. Ces défaillances ont eu un impact sur la disponibilité des sites, et par là sur l'image de la marque Enora et du produit CNG.



TERMINAL CONTAINER ATHUS

Si le nombre de TEU transportés en 2023 (84 000) est comparable avec le nombre de TEU transportés en 2022, la comparaison s'arrête là car tant le prix de vente que les coûts ont été différents. Le terminal a eu besoin de 10 % de trains supplémentaires pour assurer le même volume de transport ! Cela s'explique par le déséqui-

libre constaté entre le volume à l'import et celui à l'export. Ce déséquilibre se maintient toujours à ce jour et s'explique par les perturbations rencontrées par le transport maritime en Mer Rouge et par le fait qu'un pourcentage important de navires passe à nouveau par le Sud de l'Afrique, ce qui allonge la durée du transport maritime et perturbe l'organisation des flux dans les ports. Relevons également une baisse du volume global, tant au départ de la France (liée à la chute du volume de grumes exportées) que de l'Allemagne (en raison de la réduction du volume d'activité du secteur automobile) et de la Belgique (réduction du volume de vente des vélos). La baisse de l'activité économique se marque également par une chute de 20 % du volume de transport des conteneurs destinés à un grand centre logistique à Metz.



LUXEMBOURG DÉVELOPPEMENT

7 dossiers ont été acceptés par le Groupe Luxembourg Développement pour un montant de 2,2 M €. Luxembourg Développement a, par ailleurs, fusionné avec sa filiale Luxembourg Développement Europe, permettant ainsi une simplification administrative et un renforcement des fonds propres de la maison mère.



ESTORLUX

Pour sa seconde année de fonctionnement, le parc de batteries de Bastogne, développé au travers d'un partenariat entre Sopaer, BSTOR (WE (Wallonie Entreprendre) et Rent-A-Port Green Energy) et la SOCOFE, a connu un retour à la normale progressif du marché de l'électricité. Les performances de l'outil sont en ligne avec les attentes initiales, ce qui démontre, s'il le fallait encore, la pertinence de cet investissement utile à la sécurisation et à l'équilibre du réseau belge de distribution d'électricité.



ESTORLUX II

Ce véhicule destiné à héberger les activités d'un nouveau parc de batteries à Vaux-sur-Sûre, développé au travers du même partenariat entre Sopaer, BSTOR et la SOCOFE, accueillera finalement les activités d'un projet similaire mais de plus grande puissance en cours de développement à Aubange.



ÉOLIENNES DE LORRAINE

Éoliennes de Lorraine a poursuivi, en partenariat avec Eneco, la gestion des 5 éoliennes présentes sur le parc de Sterpenich.



ELICIO BASTOGNE

Le parc éolien de Bastogne détenu par Elicio et Sopaer a connu une baisse modérée du chiffre d'affaires en 2023, principalement à cause d'une baisse des prix de l'électricité. Cela se traduit par une marge

brute légèrement inférieure en comparaison avec l'année 2022. Notons également une augmentation des charges d'exploitation diverses, principalement en raison de la taxe sur les surprofits en vertu de la Loi du 16 décembre 2022 modifiant la Loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et introduisant un plafond sur les recettes issues du marché des producteurs d'électricité. Ce qui précède se traduit par un résultat légèrement inférieur pour l'exercice 2023 en comparaison avec l'année 2022, même si la production réelle a été supérieure de 17 % par rapport au budget, principalement en raison de bonnes conditions de vent pendant l'année 2023.



SOGEXFI

Les activités de Sogexfi ont porté sur le suivi de ses deux filiales : LUXIS M et LUXIS W. Ces sociétés développent actuellement deux projets d'envergure portant sur la création de nouveaux quartiers d'habitat durable à Arlon et à Habay-Marbehan.



SOPAER*

Sopaer résulte d'un partenariat entre le Groupe IDELUX et SOFILUX (50/50) et est orientée vers les énergies renouvelables. 2023 a vu deux nouvelles opérations : la conversion partielle du prêt subordonné octroyé à ÉOLIENNE DE VILLEROUX et une intervention au sein de NEWCASTLE WIND.

*Partenariat Sofilux-Groupe IDELUX (50/50)



EUREFI

La pression économique ressentie en 2022, principalement liée à une crise inflationniste importante, a été prolongée sur l'année 2023. Une forte attention a dès lors été mobilisée afin de :

- sécuriser et stabiliser les participations en difficultés ;
- préparer la cession de trois participations dont deux devraient se réaliser durant l'exercice 2024.

En termes d'investissement et de désinvestissement, l'année a été principalement marquée par :

- des décisions d'investir dans 5 dossiers pour 1,5 M € (dont 1 nouveau et 4 compléments d'investissement) ;
- des décaissements de l'ordre de 2,3 M € entre autres, dans le secteur de la formation/éducation, de l'alimentaire et dans l'industrie ;
- 2,2 M € de désinvestissements ;
- 2,0 M € perdus dans la faillite de la chaîne de magasins Max Plus ;
- des engagements d'investissement ouverts pour 620 k €.



EURO SPACE CENTER

En 2023, l'Euro Space Center a atteint une fréquentation record avec 75 589 visiteurs, soit 13,28 % de mieux qu'en 2022. Les stages ont également progressé de 7,8 % atteignant les 35 436 jours/stage, soit un chiffre tout proche (110 jours) de la meilleure année réalisée depuis l'ouverture du site. La progression en événements B2B est également à relever : en 2023, plus de 5 950 VIP ont été accueillis, soit 128,8 % de mieux qu'en 2022. Les ventes internes, shop et restaurant, progressent avec plus de 24,8 % de chiffre d'affaires pour le Space shop et plus de 16,8 % pour le Voyageur Café. Les objectifs 2023 fixés en termes de chiffre d'affaires sont donc atteints (progression globale de 16,35 %), tout en conservant une cotation de 4.5 sur TripAdvisor en termes de satisfaction des visiteurs.

Soulignons que l'ESC renforce aussi sa présence au sein des écoles de la province du Luxembourg et de Wallonie en continuant le projet 'Science@School' et en lançant « cyber@ school », des moniteurs animant des ateliers de sensibilisation dans les écoles intéressées. L'ESC a aussi inauguré une exposition interactive sur Mars qui a connu un franc succès et contribue à améliorer l'expérience interactive des visiteurs.



LUXIS-M

Ce nouvel écoquartier, baptisé « Prim'Vert » et localisé à Marbehan, sera réalisé en différentes phases successives. Pour la phase 1 (1 150 m² de surfaces commerciales, 60 appartements et 17 maisons), le permis groupé a été délivré en novembre 2021, et pour la phase

2 en avril 2023. Les travaux relatifs aux impétrants ont débuté en octobre 2023 et la commercialisation sera lancée en mars 2024.



LUXIS-W

Ce nouveau quartier, baptisé « Blancs Prés » et localisé dans le quartier du Wäshbour à Arlon, comprendra 92 appartements, répartis dans 4 immeubles, et 22 maisons. Le chantier relatif aux voiries de desserte a été lancé en 2021 et celui des logements en 2023. La commercialisation, débutée en décembre 2022, s'est poursuivie en cours d'année 23 avec des résultats très encourageants.



SITELUX

Principaux marchés : le tri de déchets au sens large (en vue d'une revalorisation), le ramassage de détritrus, l'entretien, le nettoyage, ... Toute activité environnementale permettant à Sitelux de poursuivre sa mission d'entreprise d'insertion.

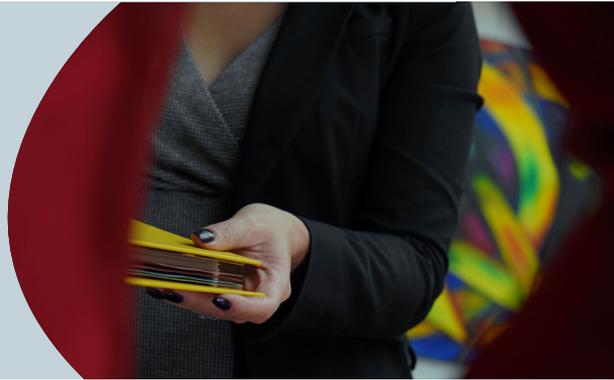


SOGEPARLUX

Sogeparlux réunit la majorité des participations du Groupe IDELUX. Au-delà du soutien aux projets de certaines de ses filiales via avances d'actionnaires, Sogeparlux a participé à l'augmentation du capital de Sitel qui exploite un centre de tri de P+MC en région liégeoise et traite l'équivalent des matières collectées en province de Luxembourg. Sogeparlux a aussi dénoué l'opération de portage d'actions Eure effectuée en 2021.

À PROPOS DE CE RAPPORT

PARAMÈTRES DU RAPPORT



PÉRIODICITÉ ET CYCLE DE REPORTING

Ce rapport d'activités sur nos performances durables couvre la période de *reporting* du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023, en alignement avec notre périodicité fiscale.

Notre cycle de *reporting* est annuel, en raison de la taille de notre structure. Notre prochaine publication paraîtra en 2025 pour couvrir l'exercice 2024.

PÉRIMÈTRE ET ACTIVITÉS



Ce rapport couvre l'ensemble des activités d'IDELUX menées dans le cadre du développement territorial, de la gestion des eaux et de la gestion des déchets. Pas de changement significatif de périmètre par rapport à l'année précédente.

Concernant les filiales d'IDELUX, outre le détail des participations d'IDELUX, seule une synthèse des activités 2023 des principales filiales est reprise dans la rubrique « Nos filiales ».

ANALYSE D'IMPACTS NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Comment avons-nous déterminé, parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD), ceux qui sont le plus impactés par l'action d'IDELUX ? Explication de la méthode utilisée. Son nom : l'analyse d'impacts. Les activités d'IDELUX ont un impact sur les objectifs de développement durable (ODD) via (1) la gouvernance et la gestion interne du Groupe, (2) ses métiers et ses objectifs stratégiques.

■ Gestion

Nous impactons principalement les objectifs de développement durable (ODD) 3, 4, 7, 8, 12, 16 et 17 au travers des thématiques liées à l'emploi, la formation, la sécurité des collaborateurs, la production et consommation d'énergie, les pratiques d'achat, la gestion de la qualité et le travail en partenariat.

Ces ODD ont été identifiés au départ des

indicateurs sélectionnés, issus pour la plupart de la méthode de reporting GRI (Global Reporting Initiative).

Les impacts positifs de notre gestion sur ces ODD sont considérés comme des impacts directs, mais non majeurs, puisque non liés à nos métiers.

■ Métiers

L'impact sur les objectifs de développement durable (ODD) a été évalué au départ de chacun de nos objectifs stratégiques. L'impact de chaque objectif sur les 17 ODD a été estimé sur une échelle de 1 à 4 (1 représentant un impact marginal et 4 un impact positif majeur).

La moyenne calculée pour chaque ODD fait clairement ressortir 5 des 17 ODD, avec une moyenne supérieure à 2,15 et un impact majeur : les ODD 6, 8, 9, 11 et 12.

Nous constatons par ailleurs des impacts directs sur les ODD 3, 7, 13, 14, 15, 16 et 17 qui ressortent par rapport aux autres ODD marginalement impactés.

Le tableau ci-dessous reprend les moyennes des cotations de l'évaluation de l'impact des objectifs stratégiques liés aux trois domaines d'activités d'IDELUX et de notre gouvernance.

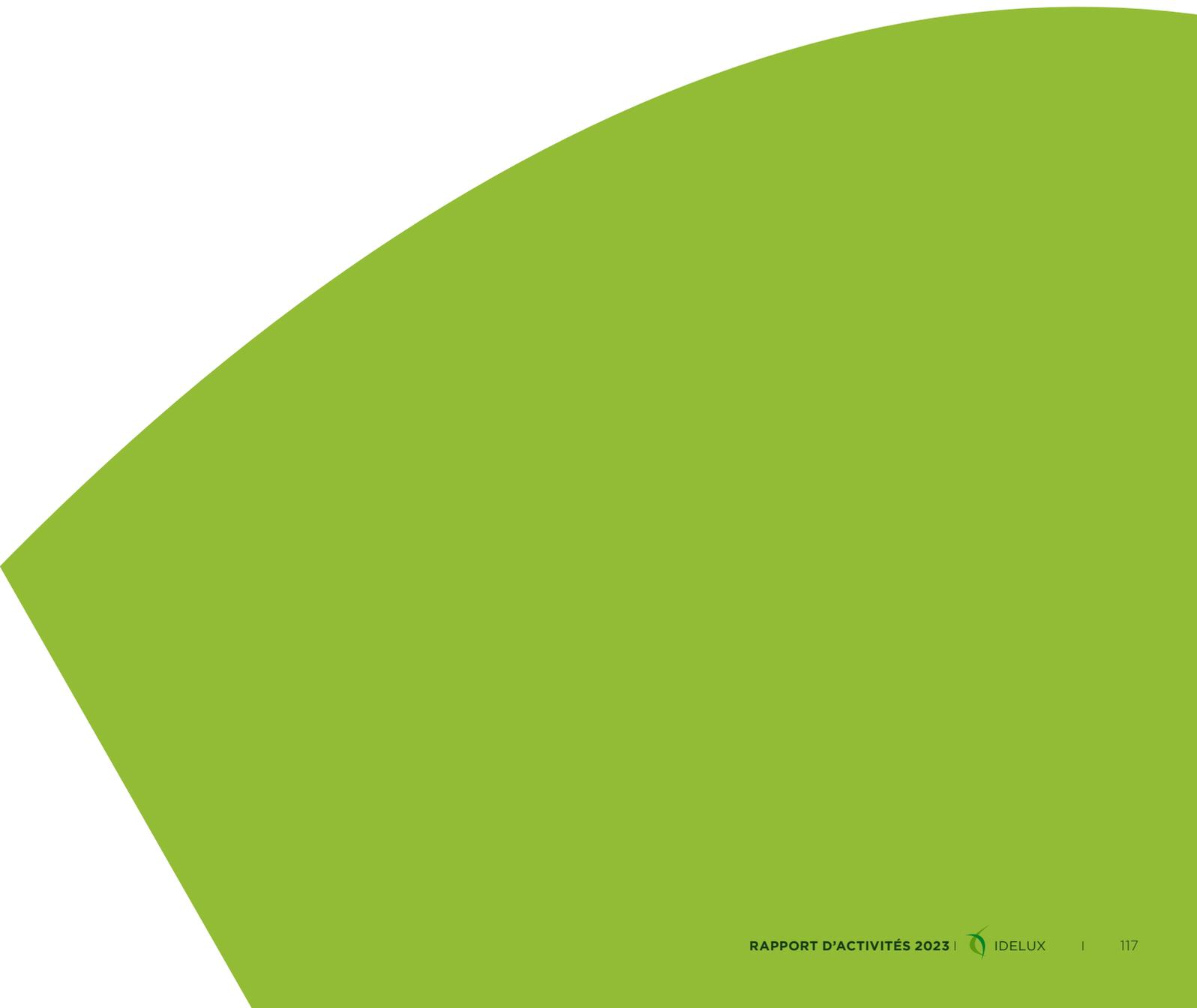
MOYENNE DES COTATIONS				
ODD	Développement territorial	Gestion des eaux	Gestion des déchets	MOYENNE
ODD 1	1,53	1,00	1,00	1,18
ODD 2	1,00	1,00	1,00	1,00
ODD 3	1,60	2,09	2,00	1,90
ODD 4	1,07	1,00	1,00	1,02
ODD 5	1,00	1,00	1,00	1,00
ODD 6	2,20	4,00	1,00	2,40
ODD 7	1,27	1,00	2,40	1,56
ODD 8	3,20	2,00	2,00	2,40
ODD 9	3,20	1,64	1,60	2,15
ODD 10	1,00	1,00	1,00	1,00
ODD 11	3,40	3,00	3,00	3,13
ODD 12	2,53	3,00	4,00	3,18
ODD 13	1,93	1,73	2,00	1,89
ODD 14	1,40	1,82	1,00	1,41
ODD 15	1,47	1,09	2,00	1,52
ODD 16	1,27	1,36	1,20	1,28
ODD 17	3,00	3,00	3,00	3,00

Impact majeur lié à nos métiers
 Impact direct lié à nos métiers
 Impact direct lié à notre gestion

CONTACT

Ce rapport est mis à la disposition de nos parties prenantes sur le site www.idelux.be -> Onglet « À propos d'IDELUX » -> Onglet « Notre rapport d'activités »

Mail : idelux@idelux.be



Le rapport d'activités
complet pour 2023
est publié sur :
www.idelux.be

 + 32 63 23 18 11

 idelux@idelux.be

 www.idelux.be



Éditeur responsable :
Fabian COLLARD

Drève de l'Arc-en-Ciel, 98
B-6700 Arlon